MENSUEL - NE PARAÎT PAS EN JANVIER ET AOÛT - BUREAU DE DÉPÔT: CHARLEROJ X - P301162

Réunion du GGOLFB Évolution de la profession de gynécologue

> Wafa Ben Abbou

15° Congrès de l'Encéphale La dysphorie de genre

> Dominique-Jean Bouilliez

Les tentations de Saint Antoine (1^{ère} partie)

Johan J. Mattelaer

Organe officiel

Groupement des | G

Gynécologues Obstétriciens de Langue Française de Belgique asbl



Société Royale Belge de Gynécologie et d'Obstétrique



UNE INNOVATION EN CONTRACEPTION ORALE

Pour sa liberté et son confort: menstruations par an janvier

PP: €29.28

<21 ans PP: €20.28

février

mars

avril

mai

iuin

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

ianvier

57377

Women's Health

Vic mediciannel fall folded dues acreellance appointment as a primeria a Tital i fertification raciol de rouvelle information motivale is securità. La professione de la securità del distinuità effect indistralità respectation del production de la contraction de la

Deux professions au carrefour de l'obstétrique: le gynécologue-obstétricien et la sage-femme

Ces deux professions partagent un idéal commun: préserver la santé et le bien-être de la femme et de son enfant au cours des étapes cruciales de la vie que sont le pré-, le per- et le post-partum.

Si les champs de compétences se recouvrent largement, chacune de ces professions présente des spécificités, dont notamment la pathologie et son dépistage pour le gynécologueobstétricien, la prévention et l'éducation pour la sage-femme.



Yolande Christiane

Le guide du post-partum, récemment mis à disposition des gynécologues-obstétriciens par le GGOLFB, est une véritable bible à la lecture de laquelle il apparaît clairement combien cette période peut être délicate et nécessite une étroite collaboration entre les différents

intervenants médicaux.

Les évolutions techniques et sociétales observées au cours du 20e siècle, de même que la migration des accouchements vers l'hôpital, la médicalisation des naissances et la prise en compte de la douleur avec l'avènement de la péridurale, ont profondément marqué les rapports entre médecin et sage-femme, ainsi que le rôle de chacun dans l'accompagnement des naissances. Par contre, ces évolutions ont entraîné une diminution drastique de la morbidité et de la mortalité aussi bien maternelle que fœtale. Nous nous en réjouissons toutes et tous. Il n'est donc nullement question de retourner en arrière quand une synergie harmonieuse basée sur la connaissance et sur le respect des compétences de chacun est évoquée.

Les sages-femmes hospitalières, même si elles sont majoritaires, ne doivent pas faire oublier leurs collègues libérales. Depuis la diminution du séjour en maternité et les nouvelles mesures d'économies visant à promouvoir l'hospitalisation à domicile, l'implication de ces dernières dans la surveillance du pré- et du post-partum va intensifier leurs contacts professionnels avec le gynécologue-obstétricien.

La rencontre avec des sages-femmes durant la grossesse ouvre aux patientes des perspectives différentes mais complémentaires permettant

Qu'en pensent les obstétriciens? Comment, à l'avenir, favoriser un dialogue constructif entre ces deux professions afin de répondre au mieux – et surtout dans l'intérêt de chacun – à l'appel des autorités politiques et, ne l'oublions pas, au bien-être des femmes?

une approche globale basée sur la prévention, le rôle de

la famille et la préparation de l'après-accouchement, pé-

riode capitale pour la création du lien parents-enfant(s).

Ce sont les questions auxquelles nous avons tenté d'apporter un embryon de réponse lors du symposium d'éthique et d'économie du GGOLFB qui a eu lieu à Genval le samedi 03/12/2016.

La discussion lors de la table ronde avec les sages-femmes a généré un vif intérêt au vu du nombre de questions et de remarques qui ont été formulées. Les réponses au questionnaire soumis aux deux professions démontrent clairement une volonté de collaboration renforcée de part et d'autre.

Il s'agit d'un premier jalon posé pour l'avenir, le GGOLFB s'en réjouit et va continuer à s'investir dans cette voie.

Yolande Christiane

Membre du Conseil d'Administration du GGOLFB



Organe officiel





Gunaïkeia est réservé aux Gynécologues & Obstétriciens.

Conseiller scientifique de rédaction Frédéric Kridelka

Conseil d'administration

Frédéric Buxant, Président
Frédéric Kridelka, Secrétaire académique
Michel Bossens, Trésorier
Marc Wayembergh, Trésorier adjoint
Yolande Christiane
Bénédicte Istace
Jean-Pierre Nyssen
Nicolas Royer
Christine Wyns

Membres cooptés

Sophie Alexander, *EBCOG*Jean-Pierre Schaaps

Cellule de Défense professionnelle Directeur: Michel Masson

Groupes de travail

Endocrinologie Gynécologique Générale: Directrice: Aude Béliard

Chirurgie Gynécologique Générale: Directeur: Laurent de Landsheere

ONCO-GF:

Directeur: Frédéric Kridelka

Directeur: Pierre Bernard

Médecine de la reproduction:

Médecine de la reproduction: Directeur: Romain Imbert

5x24 <21 ans P.P. €35,12 P.P. €20.12

NOUVEAU

PERYNELLA®

Le PREMIER

contraceptif oral

combiné, administré en

RÉGIME FLEXIBLE

jusqu'à 120 JOURS

RÉPONDRE aux **ATTENTES** des **FEMMES** d' AUJOURD'HUI

Décomination : Payvols (20 mg) mg compress pélocies control (100 mg) of this personal control (100 mg) of th



SOMMAIRE

ÉDITO Deux professions au carrefour de l'obstétrique: le gynécologueobstétricien et la sage-femme

> Yolande Christiane (Membre du CA du GGOLFB)

Réunion du GGOLFB. Genval, décembre 2016 Evolution de la profession de gynécologue

Rapport de Wafa Ben Abbou (ULB)

L'euthanasie en Belgique entre 2002 et 2013

> Kenneth Chambaere (VUB et UGent)

Un placebo est plus qu'une simple pilule de sucre...

> Ria Willemsen, Hendrik Cammu (UZ Brussel)

22

Sclérose en plaques: comment prendre en charge le postpartum?

Dominique-Jean Bouilliez

15^e Congrès de l'Encéphale: la dysphorie de genre

Dominique-Jean Bouilliez

LA PLUS BELLE IMAGE Un abcès périclitoridien

Anne-Sophie Maryns, Dick Schoot, Huib van Vliet (Catharina Ziekenhuis, Eindhoven, Pays-Bas)

Les tentations de Saint Antoine (1ère partie)

> Johan J. Mattelaer (Urologue à Courtrai)

> > AGENDA



Tirage: 2.000 exemplaires

Rédacteur en chef

Dr Pierre-Emmanuel Dumortier pe.dumortier@rmnet.be Rédaction

Erik Briers Dr Philippe Mauclet Dr Alex Van Nieuwenhove

Production

Nathalie Denys Secrétariat de rédaction Stéphanie Hérion Publicité

Catherine Motte c.motte@rmnet.be

Editeur responsable Dr Vincent Leclercq Abonnement annuel €120 (Belgique)



Varenslaan 6 - 1950 Kraainem 02/785.07.20 - www.rmnet.be

L'éditeur ne pourra être tenu pour responsable du contenu des articles signés, qui engagent la responsabilité de leurs auteurs. En raison de l'évolution rapide de la science médicale, l'éditeur recommande une vérification extérieure des attitudes diagnostiques ou thérapeutiques recommandées.

Tous droits réservés, y compris la traduction, même partiellement. Paraît également en néerlandais.

Réunion du GGOLFB, Genval, décembre 2016

Évolution de la profession de gynécologue

Rapport de Wafa Ben Abbou (ULB)

QUEL AVENIR POUR LE COUPLE SAGE-FEMME/ OBSTÉTRICIEN? (1ÈRE PARTIE)

> Yolande Christiane (Verviers)

En Belgique, selon les statistiques, la majorité des accouchements se déroulent de façon tout à fait eutocique.

Mais quelle est la définition de l'eutocie et quelle est la place attribuée aux sages-femmes et aux obstétriciens dans la prise en charge de cette eutocie? Selon l'arrêté royal du 1^{er} février 1991 relatif à l'exercice de la profession de sage-femme, cette dernière ne peut intervenir en dehors de l'eutocie, dont la définition est la suivante: l'accouchement eutocique est l'ensemble des phénomènes physiologiques, mécaniques et psychologiques qui aboutissent à l'expulsion spontanée, à terme, du fœtus en présentation du sommet et ensuite du placenta.

Par ailleurs, dans le code de déontologie médicale, il est précisé que les médecins doivent respecter l'indépendance des accoucheuses et éviter tout agissement injustifié



Yolande Christiane

qui pourrait leur porter préjudice dans leurs rapports avec les patientes. Il est clair que le but commun est la santé ainsi que le bienêtre des femmes en pré-, per- et post-partum. Il faut dès lors analyser de plus près la place que chacun occupe dans le suivi de la grossesse et de l'accouchement.

En Wallonie et à Bruxelles, 99% des femmes ont accouché en milieu hospitalier selon les données du CEPIP de 2014, et la majorité de ces accouchements ont été réalisés par des gynécologues-obstétriciens. Ce constat est intrigant car comme il a été dit plus haut, les femmes en Belgique accouchent pour la plupart de façon eutocique.

Selon une enquête réalisée auprès des gynécologues-obstétriciens, près de 70%

d'entre eux sont favorables au suivi des grossesses à bas risque par des sages-femmes et près de 60% pensent qu'un plus grand partage du suivi avec les sages-femmes peut apporter un bénéfice aux patientes. La bonne pratique ne réside donc pas dans la compétitivité mais dans la complémentarité par l'apport, dans ce couple sage-femme/gynécologue, des spécificités de chacun.

Par ailleurs, la même enquête a mis en évidence que la majorité des gynécologues ne sont pas favorables à la réalisation par les sages-femmes d'accouchements sans la présence d'un obstétricien en milieu hospitalier; il en est de même pour les accouchements réalisés en maison de naissance ou à domicile, ceci toujours dans le cadre d'un bas risque. La raison de ces réticences émane du fait qu'il a été démontré qu'en cas de complications, le transfert de la parturiente de la maison de naissance ou de son domicile vers une salle d'accouchement traditionnelle est un facteur de morbidité maternelle et fœtale.

Enfin, on observe que, selon les gynécologues, une plus grande implication des sages-femmes dans le suivi du travail et de l'accouchement à bas risque ne permet pas une diminution du nombre de césariennes. Si l'on se réfère aux données de la Cochrane de 2013, le suivi d'une parturiente par une seule sage-femme (*one to one*) permet la diminution du nombre de péridurales, d'épisiotomies et d'instrumentations, mais le nombre de césariennes ne s'en voit pas réduit.

Ce que nous apportent toutes ces données est qu'une meilleure collaboration entre les sages-femmes et les gynécologues-obstétriciens est profitable à la patiente et que la synergie entre ces deux professionnels de la santé génère une plus grande satisfaction des patientes, marqueur de la qualité des soins.

QUEL AVENIR POUR LE COUPLE SAGE-FEMME/ OBSTÉTRICIEN? (2^E PARTIE)

> Estelle Di Zenzo, Vanessa Wittvrouw (UPSFB)

La collaboration dans les soins de santé est présente lorsque des professionnels ayant différentes formations offrent des services complets en travaillant aves les patients, leurs familles, leurs soignants et les collectivités afin de prodiguer des soins de la plus grande qualité possible. Pour pouvoir arriver à cette collaboration, il est évident que les deux parties doivent bien connaître les aspects de leur profession et de leur pratique. Se pose dès lors la question de la place attribuée aux sagesfemmes actuellement.

La base du métier de sage-femme est la réussite d'un programme dûment reconnu dans le pays où il est enseigné. Ce programme est basé sur les compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme de l'ICM (International Confederation of Midwives) et sur le cadre des normes globales pour la formation des sages-femmes de l'ICM également. Cette base correspond à un enseignement théorique et pratique ainsi qu'à une série d'actes à valider.

Le métier de sage-femme relève de l'art de guérir et celle-ci est donc un prestataire de soins dont la pratique est régie par une loi. En effet, la législation sur la profession de sagefemme lui accorde l'autonomie pour le suivi de l'accouchement et de la grossesse normale; la place du collaborateur privilégié est attribuée au médecin pour le suivi et l'accouchement de la grossesse pathologique.

En milieu hospitalier, la sage-femme est sous la responsabilité de l'hôpital, mais aussi du médecin, qui assume l'accouchement et qui est donc responsable envers la patiente des fautes commises par la sage-femme. Dans une situation pathologique, le rôle de la sage-femme n'est donc pas le diagnostic, mais la réalisation de rapports complets basés sur ses observations afin de permettre au gynécologue de prendre la décision la plus adéquate possible. La sage-femme garde par ailleurs son autonomie intellectuelle, qui lui est conférée par la possibilité de s'opposer à un ordre médical, ceci dans le but de prosiguer à la patiente la meilleure prise en charge possible.

Une enquête réalisée sur l'opinion des sages-femmes a révélé la majorité d'entre elles estiment que la collaboration avec un médecin de façon systématique n'est pas nécessaire, mais seulement lorsque qu'une pathologie est suspectée ou lorsqu'une mise au point, un avis ou une confirmation de diagnostic doit être demandé. Il ressort également que la plupart des sages-femmes sont satisfaites de cette collaboration.

Toujours selon cette enquête, on observe que la majorité des sages-femmes pensent qu'une plus grande implication de leur part dans le suivi du travail et de l'accouchement à bas risque permettrait une diminution du nombre de césariennes. Les sages-femmes sont par ailleurs favorables à l'absence du gynécologue en milieu hospitalier dans le cadre du bas risque et sont prêtes à assurer l'entièreté de la responsabilité du suivi autonome du travail et de l'accouchement. De plus, les sages-femmes affirment connaître les critères de définition de la pathologie et de la dystocie, mais ne pensent pas que les obstétriciens soient assez formés à la physiologie de l'accouchement et à la prise en charge globale de la femme enceinte. Enfin, selon cette même enquête, les sages-femmes pensent que si leurs compétences étaient connues de tous, un grand nombre de femmes se dirigeraient plutôt vers une sage-femme pour leur suivi et leur accouchement.



Frédéric Kridelka

QUELLE FORMATION POUR LES CANDIDATS SPÉCIALISTES? (1ÈRE PARTIE)

Frédéric Kridelka (ULg)

Quels sont les enjeux et les perspectives de la formation en gynécologie-obstétrique?

Tout d'abord, intéressons-nous aux forces et aux contraintes actuelles de cette formation. Le master complémentaire en gynécologie-obstétrique est d'une durée de 5 ans, durant lesquels différentes évaluations ont lieu: l'obtention d'un certificat universitaire en fin de 2^e année, un contrôle de connaissances inter-universitaire en 4^e année, une défense publique en fin de cursus et enfin une évaluation pratique correspondant à un nombre de procédures.

Le but étant de former les futurs spécialistes à tous les domaines de la discipline, le risque est de sous-former aux domaines socles comme la chirurgie pelvienne et la gynécologie fonctionnelle.

Dans l'état actuel, on sait que pour 2022 le gouvernement fédéral a pour but de diminuer le quota de spécialistes, dont -25% pour les gynécologues-obstétriciens, à la faveur des médecins généralistes, urgentistes et gériatres. La profession de gynécologue se trouve donc menacée: elle risque d'être dénaturée et dépossédée de certains de ses domaines.

La solution réside peut être dans une réorganisation du master complémentaire, dont le but serait d'optimiser la formation tant dans sa forme que dans son contenu. Se pose dès lors la question de la prolongation à 6 ans de formation. Afin d'améliorer cette formation, il faut tout d'abord solidifier les bases de l'enseignement en améliorant les connaissances en anatomie, en physiopathologie et en pharmacologie. Il est également nécessaire d'avoir une meilleure connaissance et une plus grande conscience tant éthiques qu'économiques, notamment lors de la prescription d'examens complémentaires. Le point-clé est l'uniformisation de la formation et le contrôle des connaissances. En effet, différents outils sont à notre portée afin d'améliorer la formation et celui dont l'impact a clairement été démontré est la simulation.

Le futur est donc probablement le changement vers une formation en 6 années, dont les 4 premières seront axées sur une formation générale complète et les 2 dernières sur une sur-spécialité. L'objectif est de former des spécialistes ayant plus d'autonomie et une pratique renforcée, mais également de former en parallèle un réseau de sur-spécialistes.

Cette réforme répondra à l'évolution et à la réorganisation de la discipline, dont le but actuel et futur est bien sûr d'optimiser la qualité des soins apportés aux patientes.



Marc L'Hermite

QUELLE FORMATION POUR LES CANDIDATS SPÉCIALISTES? (2^E PARTIE)

> Marc L'Hermite (Commission d'agrément francophone)

La Commission d'agrément n'a qu'un pouvoir d'avis pour la Fédération Wallonie-Bruxelles (l'agrément est de sa compétence) et pour le Conseil supérieur (compétence fédérale de fixer les critères d'agrément), dont l'avis est, lui, décisionnel. L'administration filtre tout, tandis que la réelle plus-value de la Commission d'agrément est, en fonction du suivi de la formation de chaque candidat spécialiste, d'émettre des recommandations en vue d'une formation harmonieuse et

complète. Ceci n'est possible qu'à condition de recevoir régulièrement, ainsi que légalement prescrit, les carnets de stages, ce qui pourrait s'améliorer par l'utilisation de Medbook (carnet de stage en ligne).

Il existe pour toutes les spécialités des critères généraux de formation et des critères particuliers à chaque spécialité. Les critères généraux datent de 2014 mais ont déjà été adaptés en 2016; pour la gynécologie, les critères particuliers datent de 1983 et sont tout à fait obsolètes. Désormais, les critères généraux imposent notamment le type de stage (minimum 1/3 et maximum 2/3 en universitaire), une évaluation finale sous contrôle ministériel (dès la promotion ayant débuté en 2014) et l'aptitude à réaliser une analyse scientifique, en particulier par le biais d'une publication validée dans une revue médicale faisant autorité.

En gynécologie-obstétrique, les critères particuliers sont en cours de révision depuis 2009 sur avis conjoint des 2 chambres (francophone et néerlandophone) de la Commission d'agrément. La formation passera de 5 à 6 ans afin de répondre à la complexité grandissante de la gynécologie, aux diverses exigences légales et à la «force» réglementée de travail. Il est proposé que, à condition d'avoir déjà satisfait à l'entièreté des exigences de la formation «généraliste», la 6e et dernière année puisse être consacrée à approfondir ses compétences dans un domaine plus spécifique (permettant ainsi une orientation ultérieure éventuelle vers une sur-spécialisation ou l'acquisition d'une compétence particulière), tout en maintenant une activité de garde gynécologique-obstétricale. La Commission s'est vu imposer de définir des quotas minimaux d'actes à réaliser obligatoirement, ce qui a dû faire l'objet d'un consensus. Pour assurer une meilleure souplesse et permettre une adaptation aisée à l'évolution constante des indications et des techniques, il a été procédé au regroupement, dans un même libellé, d'actes orientés vers le traitement d'une même pathologie (exemple: chirurgie de l'incontinence urinaire), d'actes aboutissant au même but (exemple: hystérectomies, tous types et voies d'abord confondus) ou pour des pathologies variées (exemple: cœliochirurgie mineure).

Face à l'évolution exponentielle des techniques, une bonne spécialisation «généraliste» complète est conseillée, permettant de s'adapter à toutes les évolutions prévues mais surtout imprévisibles. Et surtout, il faut apprendre à continuer à apprendre, à écouter, à communiquer, à évaluer avec esprit critique et bien sûr à travailler en équipe pour la coordination des soins apportés à chaque patiente. Seul l'avenir (et le désir des patientes) décidera si le gynécologue restera le médecin généraliste de la femme.

QUELLE FORMATION POUR LES CANDIDATS SPÉCIALISTES? (3^E PARTIE)

Amélie Lourtie (WATOG, ENTOG)

Le but de cet exposé est de montrer la vision qu'a l'assistant de son propre avenir. Intéressons-nous tout d'abord aux souhaits des assistants. Le premier est l'uniformisation de la formation entre les différentes universités francophones pour les modalités du concours et pour l'évaluation durant la formation. Le second est un enseignement de qualité qui passe par l'accès à la connaissance et à la pratique, et par la formation continue.

Les assistants ont eux-mêmes émis des propositions pour atteindre ces objectifs, notamment la création d'une société junior qui aurait une voix dans les décisions des aînés. Cette société permettrait également l'union des assistants de différentes universités et la création de contacts avec les universités flamandes, européennes et internationales. Ceci est rendu possible grâce l'affiliation officielle de cette société junior à la WATOG (World Association of Trainees in Obstetrics and Gynaecology) et à l'ENTOG (European Network of Trainees in Obstetrics and Gynaecology), permettant aux assistants l'accès à un fellowship de 3 mois et un échange avec un assistant d'un pays européen une fois par an.

Cette ouverture vers l'Europe est l'un des buts de l'EBCOG-PACT (European Board & College of Obstetrics and Gynaecology) créé en collaboration avec l'ENTOG et dont l'objectif est l'harmonisation de la formation, l'amélioration de la qualité des soins ainsi que le passage plus facile des spécialistes dans leur exercice d'un pays de l'Europe à un autre.

L'euthanasie en Belgique entre 2002 et 2013:

analyse des cas notifiés à la Commission Fédérale de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie

Kenneth Chambaere

Groupe de recherche Zorg rond het Levenseinde, VUB et UGent

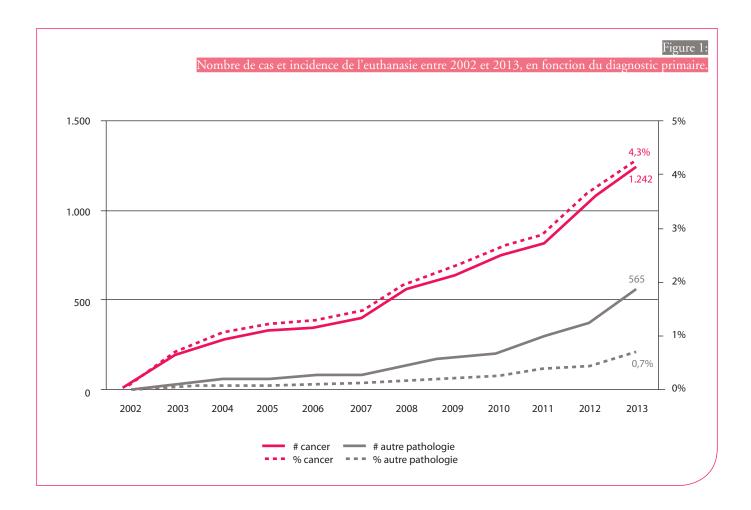
Définie comme l'acte posé par un tiers pour mettre volontairement fin à la vie d'une personne à sa propre demande, l'euthanasie est autorisée en Belgique depuis 2002 moyennant le respect de certaines conditions, dont la déclaration de chaque cas à la Commission Fédérale de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie (CFCEE). Elle n'en demeure pas moins à ce jour une pratique abondamment discutée, dont il est indispensable de surveiller soigneusement l'évolution. Cet article propose un aperçu des principaux développements intervenus dans l'euthanasie des patients cancéreux en Belgique, sur la base des cas déclarés à la CFCEE entre 2002 et 2013. À l'analyse, on observe que cette pratique semble de mieux en mieux acceptée et implantée dans notre pays, en particulier dans le domaine des maladies oncologiques, où elle a graduellement progressé, jusqu'à représenter 4,3% de l'ensemble des décès de patients cancéreux en 2013. Il existe toutefois d'importantes différences entre les deux principales communautés linguistiques du pays, l'adoption de l'euthanasie étant intervenue sensiblement plus vite en Flandre qu'en Belgique francophone. L'augmentation marquée du nombre de cas soulève toutefois la question de savoir si les professionnels des soins ne risquent pas, à terme, de se trouver surchargés de demandes de ce type, avec l'impact conséquent qui en découle pour leur emploi du temps et leur bien-être. L'analyse révèle par ailleurs que les souffrances psychologiques jouent très souvent un rôle majeur dans la demande d'euthanasie du patient et que les équipes de soins palliatifs sont de plus en plus souvent impliquées dans la prise de décision.

LA LOI BELGE SUR L'EUTHANASIE

En se dotant d'un cadre légal pour l'euthanasie, en 2002, la Belgique est devenue l'un des premiers pays au monde à admettre cette pratique, moyennant le respect de conditions strictes (1). À ce jour, cet acte n'est autorisé que dans le Benelux, au Canada et en Colombie, même si la Suisse et certains États américains (Oregon, Washington, Montana, Vermont et Californie) autorisent de leur côté l'assistance au suicide, où le médecin se borne à prescrire ou à délivrer une substance létale.

La loi sur l'euthanasie décrit celle-ci comme «l'acte, pratiqué par un tiers, qui met intentionnellement fin à la vie d'une personne à la demande de celle-ci» (1). Sa réalisation implique le respect des conditions suivantes:

 le patient souffre d'une maladie grave et incurable;



- le patient se trouve dans une situation médicale sans issue et fait état d'une souffrance physique ou psychologique constante et insupportable ne pouvant être apaisée (c'est-à-dire absence d'autre solution raisonnable);
- la demande, émanant d'un patient capable, est volontaire, mûrement réfléchie et répétée, ne découle pas d'une quelconque pression externe et est formulée par écrit (dans certains cas exceptionnels, l'euthanasie peut toutefois être pratiquée sur la base d'une déclaration anticipée lorsque le patient est plongé dans un coma irréversible).

Observons au passage que le champ d'application de la loi n'est pas limité aux souffrances physiques ou aux situations terminales. En principe, l'euthanasie peut donc également être motivée par des souffrances purement psychologiques ou par une maladie non létale ou n'ayant pas encore atteint son stade terminal.

À ces conditions de fond s'ajoutent quelques exigences de procédure, dont principalement:

- l'obligation, pour le médecin, de consulter un collègue qui consignera dans un rapport ses constatations quant à la gravité et au caractère incurable de la maladie, ainsi qu'aux souffrances persistantes et insupportables qui l'accompagnent. Lorsque le décès n'est pas prévisible à brève échéance, il devra en outre prendre l'avis d'un troisième médecin indépendant spécialisé dans la pathologie concernée;
- l'obligation, pour le médecin, de déclarer (anonymement) l'euthanasie à la Commission Fédérale de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie (CFCEE) au moyen d'un formulaire standardisé dans un délai de 4 jours ouvrables.

Cette commission, composée de 16 membres (8 médecins, 4 juristes ou avocats et 4 personnes «issues des milieux chargés de

la problématique des patients atteints d'une maladie incurable»), est investie d'une double mission. Premièrement, elle est chargée d'évaluer chaque cas individuel. Lorsqu'elle juge que la procédure n'a pas fait l'objet de tout le soin nécessaire, elle peut décider de lever l'anonymat et de contacter le médecin ayant pratiqué l'euthanasie pour lui demander des précisions ou commentaires. S'il apparaît que les conditions légales n'ont pas été respectées, elle référera le dossier à la Justice (1) – une éventualité qui s'est présentée en 2015, pour la toute première fois depuis l'entrée en vigueur de la loi (2).

La seconde mission de la commission consiste à évaluer la législation sur l'euthanasie. À cette fin, elle rédige tous les 2 ans à l'intention des Chambres Législatives un rapport comportant une synthèse statistique des caractéristiques de tous les cas déclarés au cours des deux dernières années et assorti de recommandations pour l'application future de la loi (1, 3).



L'importance de cette surveillance de la pratique de l'euthanasie ne doit pas être sous-estimée. Bien que cet acte soit aujourd'hui largement accepté par la population générale (4) et par les professionnels de la santé (5, 6), il continue à faire l'objet de nombreuses discussions sur les plans sociétal, éthique et déontologique. Le suivi de son évolution dans la pratique médicale nous permet de mettre au jour des évolutions majeures susceptibles d'être considérées comme problématiques et d'alimenter le débat sociétal et professionnel. Ceci débouche sur des délibérations constructives et, si nécessaire, sur des mesures de correction. L'évolution de l'euthanasie en Belgique est également suivie de près par d'autres pays.

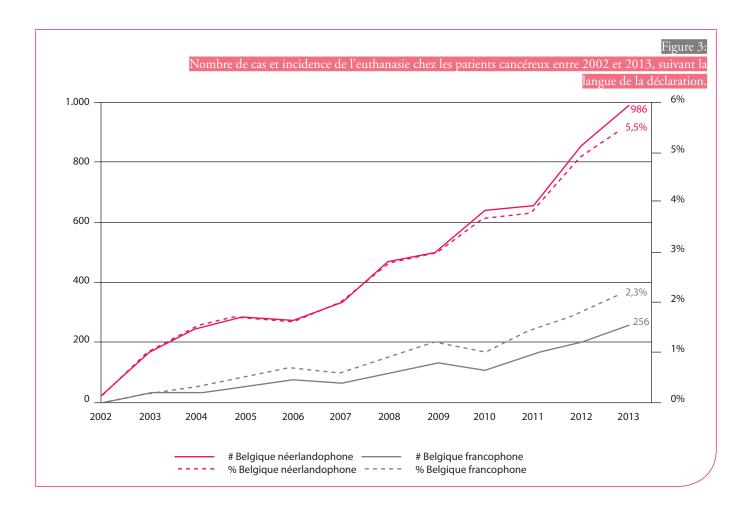
Cet article propose un aperçu des principales évolutions concernant l'incidence et les caractéristiques de l'euthanasie en Belgique, sur la base des cas déclarés à la CFCEE entre 2002 et 2013. Nous nous arrêterons plus particulièrement sur ceux qui reposent sur un diagnostic primaire de cancer.

UNE GRANDE MAJORITÉ DE PATIENTS CANCÉREUX

La figure 1 illustre l'évolution du nombre de cas d'euthanasie déclarés en fonction du diagnostic primaire et leur incidence dans l'ensemble des décès. Il en ressort clairement que, en termes aussi bien de nombre de cas que d'incidence relative, cet acte est posé principalement chez des patients cancéreux. Le nombre de cas déclarés chaque année n'a cessé de progresser chez les patients oncologiques, passant de moins de 200 en 2003 à 1.242 en 2013, ce qui correspond à une augmentation de l'incidence de 0,7 à 4,3% des décès de patients cancéreux. La fréquence des euthanasies motivées par d'autres types de pathologies reste systématiquement plus faible en termes tant de nombre que d'incidence, quoiqu'elles aient progressé plus fortement dans un passé récent qu'au cours des premières années. Alors qu'en 2008, plus de 80% des euthanasies réalisées chaque année concernaient encore des patients cancéreux, cette proportion était tombée à 69% en 2013.

D'autres analyses portant sur le groupe des patients cancéreux révèlent qu'environ la moitié des euthanasies ont été pratiquées à l'hôpital et 45% au domicile du malade. Le décès était quasi toujours prévisible à brève échéance (99%). Dans 7 cas sur 10, le médecin mentionnait par ailleurs, pour motiver l'euthanasie, la présence de souffrances psychologiques insupportables en plus des souffrances physiques.

En ce qui concerne la procédure suivie et la prise de décision, il est frappant de constater que les médecins déclarants ont, dans plus de la moitié des cas concernant des patients cancéreux (54%), consulté d'autres collègues en plus du second avis obligatoire. Dans 47% des cas, un médecin spécialiste en soins palliatifs a été impliqué dans la prise de décision soit pour formuler un second avis, soit au titre de consultant supplémentaire. La **figure 2** montre que la consultation d'une équipe palliative a graduellement augmenté au fil des années dans tous les cadres de soins, passant



de 44 à 57% à l'hôpital, de 36% à 42% à domicile, et à 39% dans les maisons de repos et de soins.

Bien que l'anonymat ait été levé dans 1 cas sur 7 afin de demander des informations ou observations supplémentaires au médecin notificateur, aucun dossier n'a été référé à la Justice.

BEAUCOUP PLUS D'EUTHANASIES EN FLANDRE QU'EN BELGIQUE FRANCOPHONE

Les statistiques nationales masquent d'importantes différences entre les deux principales communautés linguistiques du pays: comme le montre la **figure 3**, le nombre d'euthanasies déclarées chez des patients cancéreux et l'incidence de cette pratique sont en effet beaucoup plus élevés en Flandre. En 2013, les notifications en néerlandais frôlaient la barre des 1.000 cas annuels, contre

256 à peine pour les notifications en français – un rapport d'environ 80-20, alors que la répartition des deux principales langues nationales dans la population globale est plus proche de 60-40. En 2013, ceci s'est traduit par une incidence de l'euthanasie estimée à 5,5% chez les patients cancéreux en Belgique néerlandophone, contre 2,3% en Flandre.

Les euthanasies pratiquées dans le Sud du pays l'ont été significativement plus souvent à l'hôpital (59% des cas, contre 47% en Flandre) et donc moins souvent au domicile du patient (36% vs. 47%). Les notifications rédigées en français évoquaient aussi plus souvent une combinaison de souffrances physiques et psychologiques insupportables (78% vs. 66% côté néerlandophone) plutôt que les seules souffrances physiques.

Dans les deux communautés linguistiques, plus de la moitié des médecins ayant déclaré l'euthanasie ont consulté un ou plusieurs confrères ou consœurs en plus du second avis requis par la loi (52% en Belgique francophone, 54% en Belgique néerlandophone). Sur ce dernier point, on observe toutefois deux différences frappantes entre communautés:

- les médecins néerlandophones ont consulté surtout des équipes palliatives (44% vs. 29%);
- la figure 4 révèle que le pourcentage de déclarations impliquant des consultations en dehors du cadre des obligations légales a diminué de façon régulière en Belgique francophone (passant de 60% les premières années à 43% en 2013), tandis que ce chiffre est resté stable côté flamand.

CONCLUSIONS

Les chiffres de la CFCEE livrent un tableau correct, mais pas nécessairement complet, du recours à l'euthanasie dans notre pays. Il est en effet possible que les médecins qui remplissent la déclaration ne mentionnent pas toutes les données pertinentes sur le for-



mulaire, voire que certains cas ne soient tout simplement pas signalés à la CFCEE en dépit de l'obligation légale qui existe en ce sens. Dans une étude réalisée en 2009 pour sonder l'attitude des praticiens belges, une part non négligeable des répondants estimaient en effet que l'euthanasie est l'affaire du médecin et de son patient et ne devrait pas être contrôlée par la CFCEE (5). Cette position se retrouvait des deux côtés de la frontière linguistique, mais de façon plus marquée côté francophone (37% des médecins, vs 20% en Flandre) (7). Néanmoins, cette analyse permet tout de même de tirer un certain nombre de conclusions importantes concernant la pratique de l'euthanasie en Belgique.

Il ressort clairement de ces données que l'euthanasie est de mieux en mieux acceptée et implantée dans notre pays. Une étude antérieure des tendances observées en Flandre, basée sur l'ensemble des décès, avait déjà constaté que la progression du recours à l'euthanasie était liée à la fois aux demandes plus nombreuses des patients et à la proportion

plus importante de médecins acceptant d'y accéder (8), ce qui permet de conclure que cette pratique fait son chemin tant au sein de la population générale que chez les soignants. Ceci peut découler de divers facteurs: l'attention croissante accordée à une «bonne mort», à la qualité de vie, aux soins de fin de vie et à la planification des soins au cours de cette phase ultime de l'existence, l'intérêt que portent à l'euthanasie les médias populaires ou encore les expériences largement positives des médecins, des proches et des autres personnes impliquées dans la discussion et l'exécution de l'euthanasie (9).

Il existe toutefois d'importantes différences entre les communautés linguistiques car, même si le nombre de cas progresse de façon continue dans les deux régions du pays, l'euthanasie semble s'enraciner plus lentement dans le Sud. Il est possible que le discours à ce sujet y reste plus réservé, des recherches réalisées dans le passé ayant déjà observé que l'attitude des médecins francophones vis-àvis de cette pratique était moins positive que

celle de leurs homologues flamands (7). Deux études distinctes ont aussi constaté qu'ils ont davantage recours à la sédation palliative chez les patients en fin de vie (10, 11); il est possible que cette approche apparaisse davantage comme éthique et préférable à l'euthanasie dans la pratique, et ce tant pour eux que pour les patients et leurs proches.

En tout état de cause, il est clair que les médecins actifs dans le domaine de l'oncologie sont les premiers concernés par l'euthanasie. Bien que les communiqués de presse de la CFCEE aient signalé une progression plus lente du nombre de cas en 2014 et 2015 (12), celui-ci continue tout de même à augmenter d'année en année... Et à mesure que la génération instruite et autonome du baby-boom commence à atteindre un âge à haut risque de maladies chroniques et de décès, la probabilité est grande que le nombre de demandes continue à s'accroître dans les années à venir. Ceci soulève évidemment la question de savoir si les médecins et les autres soignants professionnels, en particulier ceux qui sont actifs dans les soins aux patients cancéreux, ne vont pas finalement se trouver surchargés de requêtes qui demandent un temps considérable en discussions, clarifications et consultations, le nombre de requêtes dépassant évidemment de loin celui des euthanasies proprement dites. Cet état de fait peut avoir un impact sur leur agenda déjà bien rempli, mais aussi une série de répercussions psychologiques et émotionnelles qu'il ne serait sans doute pas inutile d'aborder dans des recherches futures.

Un constat frappant qui ressort de cette analyse est que, à côté des souffrances physiques, les souffrances psychologiques insupportables sont souvent une motivation majeure dans les demandes d'euthanasie des patients cancéreux. L'aspect psychologique joue donc souvent un rôle tout aussi déterminant dans la prise de décision, alors qu'il est beaucoup plus difficile à évaluer que, par exemple, une douleur ou un problème de dyspnée. En définitive, c'est le médecin qui doit être convaincu que la souffrance psychologique est insupportable et impossible à soulager, mais les oncologues et les généralistes se sentent-ils suffisamment compétents ou suffisamment formés pour en décider? Bien sûr, ils peuvent toujours faire appel à l'aide de collègues disposant des compétences et de l'expérience nécessaires. En ce sens, il est d'ailleurs encourageant et hautement recommandable qu'ils soient si nombreux à prendre d'autres avis en plus de celui ou ceux que la législation exige. L'implication de services de soins palliatifs, en particulier, peut apporter des garanties supplémentaires quant à la qualité de la prise de décision, puisqu'il s'agit souvent de professionnels spécifiquement formés à la gestion de demandes d'euthanasie et fortement axés sur les aspects psychologiques, sociaux et existentiels de la souffrance des patients gravement malades ou en phase terminale. Alors que soins palliatifs et euthanasie sont considérés dans de nombreux pays comme strictement incompatibles (13), l'euthanasie apparaît en Belgique (ainsi qu'aux Pays-Bas) comme une option tout à fait valable à la fin d'un trajet palliatif (14, 15). Cette perspective est confirmée sur le terrain par l'implication des soins palliatifs dans plus de la moitié des cas d'euthanasie chez des patients cancéreux. Dans le passé, une étude à grande échelle réalisée en Flandre avait également déjà démontré que trois quarts des patients ayant bénéficié d'une euthanasie avaient aussi reçu des soins palliatifs spécialisés (16).

L'euthanasie restera encore longtemps une question brûlante. Cette analyse démontre que, plus d'une dizaine d'années après l'entrée en vigueur de la loi, cette pratique continue à évoluer sur le terrain, et ce d'une manière différente en Flandre et en Belgique francophone. Il est certainement utile de continuer à suivre ses développements et à en informer les soignants concernés, les décideurs politiques et la population, afin que le débat puisse se poursuivre en connaissance de cause.

Remerciements

L'auteur tient à remercier la Commission Fédérale de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie pour la mise à disposition des données, ainsi que Sigrid Dierickx pour son aide précieuse dans leur analyse.

Références

- Loi relative à l'euthanasie (2002). Moniteur Belge, 22 juin 2002.
- De Standaard. Euthanasiezaak voor het eerst aan Justitie doorgespeeld, 28/10/2015. Link: http://www.standaard.be/cnt/dmf20151028_01943198
 Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement. Rapports euthanasie de la CFCEE. Lien: http://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/search/site?f[0]=sm_field_
- consulative_structure_1963Anode%3A1331 Cohen J, Van Landeghem P, Carpentier N, Deliens L. Public acceptance of euthanasia in Europe: a survey study in 47 countries. Int J Public Health 2014;59(1):143-56.
- Smets T, Cohen J, Bilsen J, Van Wesemael Y, Rurup ML, Deliens L. Attitudes and experiences of Belgian physicians regarding euthanasia practice and the euthanasia law. J Pain Symptom Manage 2011;41(3):580-93. Inghelbrecht E, Bilsen J, Mortier F, Deliens L. Attitudes of nurses towards euthanasia and towards their role in euthanasia: a nationwide study in Flanders, Belgium. Int J Nurs Stud 2009;46(9):1209-18.
- Cohen J, Van Wesemael Y, Smets T, Bilsen J, Deliens L. Cultural differences affecting euthanasia practice in Belgium: one law but different attitudes and practices in Flanders and Wallonia. Soc Sci Med 2012:75(5):845-53
- Dierickx S, Deliens L, Cohen J, Chambaere K. Comparison of the expression and granting of requests for euthanasia in Belgium in 2007 vs 2013. JAMA Intern Med 2015;175(10):1703-6. Dierickx S, Deliens L, Cohen J, Chambaere K. Euthanasia in Belgium: trends in reported cases between 2003 and 2013. CMAJ 2016 (epub ahead of print).
- Chambaere K, Bilsen J, Cohen J, Raman E, Deliens L. Differences in performance of euthanasia and continuous deep sedation by French and Dutch-speaking physicians in Brussels, Belgium. J Pain Symptom Manage 2010;39(2):e5-e7.
- Van den Block L, Deschepper R, Bilsen J, Bossuyt N, Van Casteren V, Deliens L. Euthanasia and other end-of-life decisions: a mortality follow-back study in Belgium. BMC Public Health 2009;9:79.
 Knack. Aantal euthanasie-aangiftes overschrijdt grens van 2.000, 27/01/2016. Link: http://www.knack.be/nieuws/gezondheid/aantal-euthanasie-aangiftes-overschrijdt-grens-van-2-000/article-normal-651233.html
- 13. Radbruch I., Leget C, Bahr P, et al; Board Members of EAPC. Euthanasia and physician-assisted suicide: A white paper from the European Association for Palliative Care. Palliat Med 2016;30(2):104-16.
- Federatie Palliatieve Zorg Vlaanderen. Asisted dying the current situation in Flanders: eurhanasia embedded in palliative care. Eur J Pall Care 2013;20(6):266-72.

 Bernheim JL, Deschepper R, Distelmans W, Mullie A, Bilsen J, Deliens L. Development of palliative care and legalisation of euthanasia: antagonism or synergy? BMJ 2008;336(7649):864-7.

 Chambaere K, Vander Stichele R, Mortier F, Cohen J, Deliens L. Recent trends in euthanasia and other end-of-life practices in Belgium. N Engl J Med 2015;372(12):1179-81.

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité. Les professionnels de la santé déclarent tout effet indésirable suspecté. Voir

rubrique effets indésirables.

DENOMINATION DU MEDICAMENT
BELLINA 0,03mg/ 2 mg, comprimés
pelliculés COMPOSITION QUALITATIVE pelliculés COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE Un comprimé pelliculé contient 0,030 mg d'éthinylestradiol et 2 mg d'acétate de chlormadinone INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES Contraception hormonale.La décision de prescrire Bellina doit être prise en de prescrire Bellina doit etre prise en tenant compte des facteurs de risque de la patiente, notamment ses facteurs de risque de thrombo-embolie veineuse (TEV), ainsi que du risque de TEV associé à Bellina en comparaison aux autres CHC (Contraceptifs Hormonaux Combinés). POSOLOGIE ET MODE

Combinés). POSOLOGIE ET MODE

D'ADMINISTRATION Posologie II convient
de prendre un comprimé pelliculé à la
même heure chaque jour (de préférence
le soir) pendant 21 jours consécutifs,
suivis d'une période d'interruption de
sept jours pendant lesquels il n'y a pas
de prise de comprimés ; des saignements
de privation comparables aux règles
surviennent généralement deux à quatre
jours après la prise du derpire comprimés ; jours après la prise du dernier comprimé jours après la prise du dernier comprime pelliculé. Après la période d'interruption de sept jours, il convient de recommencer à prendre le médicament en passant à la plaquette suivante de Bellina, que les saignements aient cessé ou non. Les comprimés pelliculés doivent être extraits comprimes peincues doivent eine extra de la plaquette à l'endroit qui porte le nom du jour de la semaine corresponda et avalés entiers, si nécessaire avec un peu de liquide. Les comprimés pelliculés doivent être pris chaque jour en suivant le sens de la flèche. Début en suivant le sens de la flèche. <u>Début</u> de la prise des comprimés pelliculés. *En l'absence d'utilisation antérieure* d'un contraceptif hormonal (pendant le dernier cycle menstruel)Le premier comprimé pelliculé sera pris le premier jour du cycle naturel de la patiente, e.-à-d. le premier jour de l'apparitoin des règles. Si le premier comprimé pelliculé est pris le premier jour des règles, la contraception est assurée dès le premier jour d'utilisation et est maintenue durant intenue durant intenue durant intenue durant intenue durant mittenue durant jour d'utilisation et est maintenue durant jour a utilisation et est maintenue ours la période d'interruption de sept jours. Le premier comprimé pelliculé peut également être pris entre le 2e et le 5e jour des régles, que les saignements aient cessé ou non. Dans ce cas, des aient cesse ou non Laris ce cas, des mesures mécaniques suppliementaires de contraception doivent être prises pendant les sept premiers jours d'utilisation. Si les règles ont débuté plus de cinq jours plus tôt, la patiente doit recevoir pour instruction d'attendre les règles suivantes part de companger à pareda Bellina. avant de commencer à prendre Bellina.
Passage d'un autre contraceptif
hormonal à Bellina Après la prise d'un
autre contraceptif hormonal combiné
La patiente commencer à prendre Bellina
le jour qui suit la période d'interruption habituelle sans comprimé ou de prise des comprimés placebo du contraceptif hormonal combiné précédent. <u>Après la prise d'une pilule propostation pure (</u> hormonal combine précédent. Après la prise d'une piule progestative pure la PPP a) Le premier comprimé pelliculé de Bellina sera pris le jour qui suit l'arrêt de la piule progestative pure. Pendant les sept premiers jours, il convient d'utiliser des mesures mécaniques supplémentaires de contraceptión. Après l'utilisation de contraceptifs hormonaux injectables ou d'un implement.

<u>d'un implant</u> La prise de Bellina peut commencer le jour-même du retrait de l'implant ou le jour de la prochaine injection prévue. Pendant les sept premiers jours, il convient d'utiliser des mesures mécaniques supplémentaires de contraception. Après supprenentalités de contracéption. Après une fausse couche ou un avortement au cours du premier trimestre Après une fausse couche ou un avortement au cours du premier trimestre de grossesse, la prise de Bellina peut commencer immédiatement. Dans ce cas, aucune autre mesure contraceptive n'est nécessaire. Après un accouchement, une fausse couche ou un avortement au cours du deuxième trimestre Les femmes qui n'allaitent pas peuvent commencer à prendre le médicament commencer a prendre le medicament 21 à 28 joirs après l'accouchement; dans ce cas, aucune mesure mécanique supplémentaire de contraception n'est nécessaire. Si le traitement commence plus de 28 jours après l'accouchement, des mesures mécaniques supplémentaires de contracepties cont édocarique pandart contraception sont nécessaires pendant les sept premiers jours. Si la patiente a déjà eu des rapports sexuels, elle doit exclure la présence d'une grossesse, ou attendre les règles suivantes, avant de commencer le traitement. Allaitement Bellina ne doit pas être pris par les femmes qui allaitent. Après l'arrêt de Bellina Après l'arrêt de Bellina, le cycle en cours peut être prolongé d'une

nest necessaire, les utilisatrices doivent continuer à prendre leurs comprimés pelliculés comme d'habitude. Si l'intervalle de temps habitude entre les prises est dépassé de plus de 12 heures, la protection contraceptive peut être réduite. La conduite à tenir en cas d'oubli de comprimés doit être guidée par les deux

semaine environ. <u>Prise irrégulière des</u> comprimés Si une utilisatrice a oublié de

prendre un comprimé pelliculé, mais le prend dans les 12 heures qui suivent,

aucune autre mesure contraceptive n'est nécessaire. Les utilisatrices doivent

règles de base suivantes : 1. la prise des comprimés ne doit jamais

être interrompue pendant plus de 7 jours 2. 7 jours de prise ininterrompue des comprimés sont nécessaires pour atteindre une inhibition adéquate de l'axe attendre une innomo adequate de l'axi hypothalamo-hypophyso-ovarien. Le dernier comprimé pelliculé oublié doit être pris immédiatement, même si cela implique de prendre deux comprimés en même temps. Les autres comprimés en meine temps, tes autres comprimes pelliculés doivent être pris comme d'habitude. En plus de cela, d'autres méthodes mécaniques de contraception, p. ex. les préservatifs, doivent être utilisés pendant les sept jours qui suivent. Si des comprimés ont été oubliés pendant la les cempires du coela et que la natienté. 1re semaine du cycle et que la patiente

intermenstruels ou du spotting peuvent survenir fréquemment pendant la prise des comprimés. Si aucun saignement de privation ne survient après la fin de la deuxième plaquette, il faut réaliser un test de grossesse. <u>Instructions en cas</u> <u>de vomissements ou de diarrihée Si</u> des vomissements surviennent dans les 4 heures qui suivent la prise des comprimés, ou si une diarrhée sévère apparaît, ou si une diarriée sevère apparait, l'absorption peut être incomplète et une contraception fiable n'est plus garantie. Dans ce cas, il convient de suivre les instructions de la section « Prise irrégulière des comprims » (voir ci-dessus). La prise de Bellina doit être poursuivie. Comment

période d'interruption d'autant de jours qu'elle le souhaite. Plus cette période est courte, plus le risque qu'elle ne présente pas de saignements de privation et qu'elle présente des saignements intermenstruels ou du spotting pendant la prise de la plaquette suivante est élevé (tout comme lors du report des règles).

CONTRE-INDICATIONS Les contraceptifs hormonaux combinés (CHC) ne doivent pas être utilisés dans les situations suivantes. La prise de BELLINA devra être interrompue immédiatement si l'une des affections suivantes survient pendant son utilisation :
• Perte de maîtrise d'un diabète sucré.

Intervention chirurgicale majeure avec immobilisation prolongée.

Risque élevé de thromboembolie veineuse dû à la présence de multiples facteurs

de risque.

• Présence ou risque de thrombo-embolie artérielle (TEA)

Thrombo-embolie artérielle –

Prisono-embule arteriere - présence ou antécédents de thrombo-embolie artérielle (p. ex. infarctus du myocarde [IM]) ou de prodromes (p. ex. angine de poitrine). Affection cérébrovasculaire - présence ou antécédents d'accident vasculaire

3x21 PP 24,95€ 6x21 PP 39,95€ 13x21 PP 69,47€

> Hépatite, ictère, anomalies de la fonction hépatique, tant que les tests fonctionnels hépatiques ne se sont pas normalisés.
>
> • Prurit généralisé, cholestase, en

particulier lors d'une grosseswse ou d'un traitement par œstrogènes antérieur.

• Maladie de Dubin-Johnson, maladie de Rotor, troubles de l'écoulement biliaire.

• Antécédents ou présence de tumeurs

Douleur épigastrique sévère,

hypertrophie du foie ou symptômes d'une hémorragie intra-abdominale

Première apparition ou réapparition de porphyrie (les trois formes, plus particulièrement la porphyrie acquise).

Présence ou antérédient de transcri Présence ou antécédent de tumeurs malignes hormono-sensibles, p. ex. du sein ou de l'utérus.

Troubles graves du métabolisme lipidique.
 Pancréatite ou antécédent de

pancréatite, si elle est associée à une hypertriglycéridémie sévère.

Première occurrence de symptômes d'une céphalée migraineuse ou fréquence accrue de céphalées inhabituellement

Troubles sensoriels aigus, notamment troubles de la vue ou de l'audition.
 Troubles moteurs (en particulier,

arésie). Crises d'épilepsie répétées.

Dépression sévère.

Depression severe.
 Aggravation d'une otosclérose pendant les grossesses antérieures.
 Aménorrhées inexpliquées.
 Hyperplasie endométriale.
 Saignements génitaux inexpliqués.
 Hypersensibilité aux substances.

actives (acétate de chlormadinone actives (acetate de chlormadinone, éthinylestradiol) ou à l'un des excipients. Un facteur de risque important ou des facteurs de risque multiples de thrombose artérielle ou veineuse peuvent constituer une contre-indication EFFETS INDÉSIRABLES a) Les effets indésirables les plus fréquemment observés au cours des études cliniques (> 20%) sont : saignements intermenstruels, spottings, céphalées et douleurs mammaires. Les saignements irréguliers diminuent habituellement avec la durée de la prise de Bellina. b) Les effets indésirables suivants ont été rapportés au cours de l'utilisation de Bellina dans une étude

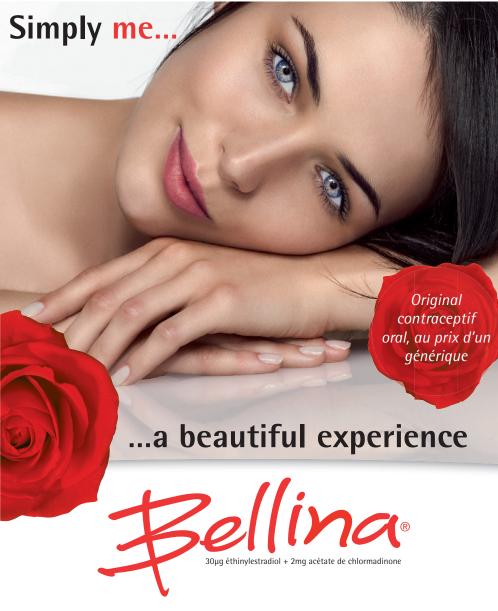
clinique chez 1629 femmes. Très fréquent ≥ 1/10 : nausées, pertes Ires rrequent ≥ 1/10 : hausees, pertes vaginales, dysménorrhée, aménorrhée, Fréquent (≥ 1/100 à < 1/10) : état dépressif, nervosité, vertige, migraine (avec ou sans aggravation), troubles visuels, Vomissements, acné, sensation de

visues, vornisserierits, actre, sersauro de lourdeur, douleurs abdominales basses, irritabilité fatigue, œdème, prise de poids, augmentation de la pression artérielle Peu fréquent (a 1/1000 à c 1/100) : hypersensibilité médicamenteuse y compris réactions allergiques cutanées, douleurs pháquinales hallonements set douleur abdominale, ballonnements et diarrhées, troubles de la pigmentation, chloasma, alopécie, sécheresse cutanée douleur dorsale, troubles musculaires, galactorrhée, adéno-fibrome du sein,

garactionne, auchiero-nomine us sen, candidose vaginale, diminution de la libido, hyperhydrose, dyslipidémie, incluant hypertriglycéridémie Rare (a. 1/10.000 à c. 1/1000): Conjonctivite, intolérance aux lentilles de contact, perte soudaine de l'audition, seuphàres hypertresipes hypertresipes. de contact, perte soudaine de l'audition, acouphènes, hypertension, hypotension, collapsus cardiovasculaire, varices, thromboses veineuses, thrombo-embolie veineuse ou artérielle, urticaire, eczéma, érythème, prurit, aggravation de psoriasis, hypertrichose, hypertrophie mammaire, vulvo-vaginite, ménorragie, syndrome prémenstruel, augmentation de l'appétit. Très rare (< 1/10 000) : érythème noueux (voir rubrique « Description de certains effets indésirables particuliers ») Description de certains effets indésirables particuliers Les effets indésirables particuliers Les effets indésirables suivants ont aussi été rapportés chez des femmes utilisant des contraceptifs hormonaux combinés (CHC) contenant (0,03 mg d'éthinylestradiol et 2 mg d'ésétate de playmétiques : ma d'acétate de chlormadinone

mg d'acétate de chlormadinone : w La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via: Belgique : Agence fédérale des médicaments et des produits de santé Division Vigilance EUROSTATION II Place Victor Horta, 40/ 40 B-1060 Bruxelles Site internet : www. afmps be e-mail : adversedrurareactions de afmps be e-mail : adversedrurareactions de 1000 de l'archive de l'acceptation de amps de e-mail : adversedrurareactions de 1000 de l'acceptation de l'acceptation de 1000 de 1000 de l'acceptation de 1000 d afmps.be e-mail: adversedrugreactions@ fagg-afmps.be Luxembourg: Direction de la Santé – Division de la Pharmacie et des Médicaments Villa Louvigny – Allée Marconi L-2120 Luxembourg Site internet http://www.ms.public.lu/fr/activites/

http://www.iispooncaprijes.com/ pharmacie-medicament/index.html TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE Gedeon Richter Plc. Györmő út 19-21. 1103 Budapest, Hongrie NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE BE352554 – Sur prescription médicale



Beauté visible pour la majorité de vos patientes^{1,2}

1 Schramm G., Steffens D., A 12-monthevaluation of the CMA-containing oral contraceptive Belara: efficacy, tolerability and anti-androgenic properties; Contraception 2003, 67, 305-312

2 RCP Bellina®

GEDEON RICHTER

serving women since 1901

a eu des rapports sexuels dans les sept jours précédant l'oubli (y compris pendant la période d'interruption), la possibilité d'une grossesse doit être envisagée. Plus le nombre de comprimés oubliés est important et plus ces oublis sont proches de la période d'interruption habituelle, plus le risque de grossesse est élevé. Si la plaquette en cours contient moins de sept comprimés, la plaquette suivante de Bellina doit être entamée dès que la plaquette en cours est terminée, en d'autres termes il ne doit pas y avoir de période d'interruption entre les deux plaquettes. Il n'y aura probablement pas de saignements de privation normaux avant la fin de la deuxième plaquette ; toutefois, des saignements

retarder les saignements de privation Pour retarder ses règles, la patiente doit entamer directement une autre plaquette de Bellina sans période d'interruption.
Cette prolongation de l'utilisation peut être poursuivie aussi longtemps que souhaité jusqu'à la fin de la deuxième plaquette. Pendant cette période de prolongation, la patiente peut présenter des caixompatins temperaturels. des saignements intermenstruels ou du spotting. La prise normale de Bellina reprend ensuite après la période d'interruption habituelle de 7 jours. Pour déplacer le début des règles à un autre jour de la semaine que celui auquel la femme est habituée dans le schéma d'administration en cours, le médecin peut lui conseiller de réduire la prochaine

Hypertension non maîtrisée ou élévation significative de la tension artérielle (valeurs constamment supérieures à 140/90 mm Hg).

 Présence ou risque de thrombo-embolie veineuse (TEV)

Thrombo-embolie veineuse – présence de TEV (patient traité par des anticoagulants) ou antécédents de TEV

anticoagulants) ou antécédents de IEV (p. ex. thrombose veineuse profonde [TVP] ou embolie pulmonaire [EPJ]. Prédisposition connue, héréditaire ou acquise, à la thrombo-embolie veineuse, telle qu'une résistance à la protéine C activée (PCa) (y compris une mutation du facteur V de Leiden), un déficit en antithrombine III, un déficit en protéine C, un déficit en protéine S.

cérébral (AVC) ou de prodromes (p. ex accident ischémique transitoire [AIT]). Prédisposition connue, héréditaire

ou acquise, à la thromboou acquise, a la thrombo-embolie artérielle, telle qu'une hyperhomocystéinémie ou la présence d'anticorps anti-phospholipides (anticorps anti-cardiolipine, anticoagulant lupique).

Antécédents de migraine avec signes

Antecedents de migraine avec signes neurologiques focaux. Risque élevé de thrombo-embolie artérielle dû à la présence de multiples facteurs de risque ou d'un facteur de risque sévère tel que : diabète avec symptómes vasculaires hypertension artérielle sévère detiriences tribuésic échèse.

dyslipoprotéinémie sévère



Le 1er service de recrutement

Augmentez vos chances de trouver le bon candidat!





Un placebo est plus qu'une simple pilule de sucre...

Ria Willemsen¹, Hendrik Cammu²

1. Service de Dermatologie, UZ Brussel 2. Service de Gynécologie, UZ Brussel

Le terme «placebo» correspond à la première personne du singulier du verbe latin *placere* au futur simple et signifie littéralement «je plairai». Un placebo peut prendre la forme d'un comprimé, d'un onguent ou encore d'une injection, mais ne peut, par définition, contenir aucun principe actif. Dans la vie de tous les jours, il a tendance à être perçu comme une petite pilule de sucre destinée à berner le patient. Si, en plus, il a un effet bénéfique, le médecin dira que «c'est dans la tête que ça se passe». Aussi jouit-il d'une mauvaise réputation aux yeux du profane. Et c'est bien dommage. En effet, de plus en plus de données scientifiques prouvent qu'un placebo, ou simplement une bonne discussion avec le médecin, active chez le patient une série de mécanismes biochimiques qui éveillent en lui un sentiment de confiance et d'espoir. Le patient est alors en mesure de contribuer activement à sa propre guérison. C'est ce que l'on appelle l'effet placebo. Un bon effet placebo est donc extrêmement gratifiant pour le médecin, mais aussi et surtout pour le patient, puisqu'il participe personnellement à l'amélioration de son état de santé.

INTRODUCTION

C'est après la Seconde Guerre mondiale qu'est né le concept de «placebo» et qu'ont été mises sur pied les premières études en double aveugle contrôlées contre placebo. Ces dernières avaient pour objectif d'exclure toute influence de l'imagination et de la suggestion, tant chez le patient que chez le chercheur (1). Peu à peu, on a commencé à prendre conscience que les personnes traitées au moyen d'un placebo enregistraient parfois aussi des progrès spectaculaires. Les effets placebo ont alors suscité un plus grand intérêt de la part du monde médical. Aujourd'hui, de plus en plus d'éléments prouvent que

l'effet placebo est un phénomène naturel dont le fonctionnement repose sur l'interaction entre le corps et l'esprit (1). Par ailleurs, des données montrent que l'action de certaines approches alternatives s'appuie essentiellement sur l'effet placebo (2).

L'EFFET PLACEBO EST UN EXCELLENT MOYEN DE FAIRE FONCTIONNER NOTRE CERVEAU

Différents mécanismes contribuent à la naissance d'un effet placebo. Les plus documentés sont l'attente et le conditionnement classique. La notion d'attente fait référence au fait que le patient espère qu'une certaine thérapie ou approche va fonctionner (1, 3). L'attente est liée à la personnalité du patient, à la relation qu'il entretient avec le médecin, à la communication de ce dernier et à l'environnement thérapeutique. Cet ensemble de facteurs détermine l'atmosphère qui entoure le traitement. Lorsque le patient s'attend à ce que le traitement fonctionne, une série de changements interviennent dans son esprit. Ces derniers influencent des processus physiques ou amènent le patient à mieux prendre soin de lui-même. Si, par exemple, vous prescrivez un médicament contre la douleur, l'aspect du comprimé mais aussi sa forme et sa couleur ont leur importance.



Ainsi, les comprimés placebo plus chers semblent avoir un effet plus puissant que celui des pilules moins coûteuses. Cela dit, le statut du médecin joue aussi un rôle. Si le médecin traitant est renommé ou s'il a été recommandé par des confrères, il suscitera de plus grandes attentes (1). Le cadre global de l'hôpital, le cabinet et la façon dont le personnel infirmier entoure le patient jouent même aussi un rôle déterminant dans la réussite ou l'échec d'un traitement donné (1).

Un comprimé placebo fonctionne nettement mieux lorsque l'on suggère que «cette médication est très efficace». Dans une étude qui a évalué l'effet antalgique d'un onguent placebo, des sujets ayant fait l'objet de stimuli douloureux dans un laboratoire ont été répartis dans deux groupes. Le premier a reçu un placebo présenté par les chercheurs comme «ayant un effet extrêmement apaisant». Quant au deuxième groupe, il a entendu dire qu'il allait recevoir un onguent placebo «inactif» (4). Résultat: l'effet antalgique du premier

onguent s'est révélé largement supérieur à celui du deuxième. Un effet placebo peut également survenir en cas d'intervention, mais le patient a toujours besoin d'un contexte qui le persuade que «cela va l'aider à guérir».

CONDITIONNEMENT CLASSIQUE

Un autre mécanisme connu pour déclencher un effet placebo est le conditionnement classique. Nous connaissons tous les expériences de Pavlov. Lorsque l'on fait systématiquement sonner une clochette juste avant de donner à manger à un chien, après un certain temps, le chien se met à saliver dès qu'il entend le son de la clochette. Il est donc possible d'induire des changements physiques en associant un stimulus particulier (la clochette) à quelque chose que l'on donne. Le conditionnement fonctionne aussi chez l'être humain. Pavlov a donné de la nourriture à ses chiens, mais on peut aussi associer une

médication à un type de boisson spécifique, par exemple. Ainsi, dans une étude, des personnes souffrant d'allergie aux acariens ont reçu un comprimé de desloratadine accompagné d'une boisson d'une saveur particulière. L'effet de l'antihistaminique a été objectivé à l'aide d'un prick test. Après avoir été associée à cet antihistaminique pendant quelques jours, la boisson a ensuite été administrée avec un comprimé placebo, autrement dit, sans desloratadine. Au final, les résultats au prick test sont restés inchangés (4). Le conditionnement semble donc jouer un rôle dans l'ampleur d'une réaction allergique physiologique. Il peut également influer sur d'autres processus inconscients, tels que les sécrétions hormonales (1, 2).

LE MÉDECIN SE PRESCRIT LUI-MÊME...

Nous avons déjà tous eu l'impression que le courant passait ou, au contraire, ne

passait pas avec un certain patient. En tant que médecins, nous avons une grande part de responsabilité dans le déclenchement de l'effet placebo. À travers notre communication et nos gestes, nous faisons preuve de compréhension et d'empathie. L'empathie crée un sentiment de solidarité qui donne confiance au patient, dans la mesure où il éprouve la sensation qu'il va être soigné. Le patient s'attend alors à ce que son état de santé s'améliore. De par l'emploi des mots adéquats, les examens que nous pratiquons pour poser le diagnostic et la médication que nous prescrivons, nous montrons qu'en tant que médecins, nous disposons des moyens nécessaires pour aider le patient. Toutefois, sa motivation joue aussi un rôle. C'est à lui de faire la démarche de se rendre chez le médecin dans le but de guérir. Cette prise de contact est donc déterminante pour la suite. Lorsque la relation médecin-patient est thérapeutique, toute une série de mécanismes liés à l'attente, à la confiance et à l'espoir s'enclenchent. L'effet placebo se met en marche. Une sorte de changement psychologique intervient chez notre patient. Sa personnalité joue évidemment aussi un rôle. Un placebo fonctionne mieux chez les personnes qui sont sensibles aux suggestions et optimistes (1). Récemment, des chercheurs ont avancé que certains facteurs génétiques augmentent aussi la sensibilité à l'effet placebo (1).

LIBÉRATION DE SUBSTANCES OPIOÏDES ET DE NEUROMÉDIATEURS...

La plupart des travaux de recherche relatifs aux effets physiologiques liés aux placebos ont été réalisés dans le cadre de la lutte contre la douleur. Différentes études ont ainsi prouvé que certains placebos utilisés pour atténuer la douleur agissent directement sur la libération de substances opioïdes dans notre organisme (1). Assez curieusement, les gens semblent capables de mobiliser ces substances antalgiques et de les envoyer vers les endroits du corps qui en ont besoin (1). Ces dernières années, la réduction de la sensation de douleur via l'effet placebo a également été objectivée à l'aide de la TEP et de la résonance magnétique fonctionnelle. À l'instar des opiacés, les antalgiques placebo agissent sur différentes régions

des centres de la douleur dans le cerveau (1, 2). Cela dit, tous les effets placebo ne sont pas induits de la même manière. Ainsi, de plus en plus d'éléments indiquent qu'ils peuvent également être déclenchés par d'autres mécanismes, comme la libération d'autres neurotransmetteurs et neuromodulateurs (2). Les placebos peuvent, par exemple, avoir aussi un effet bénéfique sur la dépression via la libération de sérotonine. Il a été prouvé qu'ils peuvent agir sur les mêmes régions du cerveau que les antidépresseurs (3).

Lorsque la relation médecin-patient est thérapeutique, toute une série de mécanismes liés à l'attente, à la confiance et à l'espoir s'enclenchent. L'effet placebo se met en marche. Une sorte de changement psychologique intervient chez le patient.

PLACEBO EN CAS DE DÉMANGEAISONS

Les effets placebo jouent naturellement aussi un rôle dans les affections dermatologiques (5). Ainsi, les verrues sont sensibles à différentes techniques de suggestion (6). Récemment, des chercheurs ont publié les résultats d'une méta-analyse dans le cadre de laquelle ils ont systématiquement évalué l'ampleur de l'effet placebo dans des études cliniques ayant analysé les démangeaisons chez des patients souffrant de dermatite atopique, de psoriasis ou d'urticaire idiopathique chronique (7). Les auteurs de cette métaanalyse y ont inclus 34 études en double aveugle contrôlées contre placebo tirées de 4 bases de données. Globalement, ils ont constaté qu'un placebo induit une réduction de 24% des démangeaisons par rapport à la valeur initiale (7). Tout comme pour la douleur, l'attente et le conditionnement semblent jouer un rôle dans le déclenchement de l'effet placebo en cas de démangeaisons. L'attente est créée en insistant sur le fait qu'un agent anti-démangeaison va fonctionner (8), ce qui peut avoir une influence sur la sensation de démangeaison. En revanche, pour influencer une réaction physiologique, par exemple l'atténuation d'une réaction à un prick test en cas d'allergie, une procédure de conditionnement est nécessaire (4, 8).

QUAND LES MOTS ONT UN EFFET NÉGATIF...

L'effet nocebo est l'inverse de l'effet placebo. Il naît d'attentes négatives qui reposent, la plupart du temps, sur l'angoisse, comme la suggestion que quelque chose peut être nocif. Ainsi, les Aborigènes sont convaincus que pointer une jambe en direction de quelqu'un peut nuire à cette personne. Les effets nocebo ont déjà été bien documentés dans le cadre de la douleur, mais depuis peu, nous disposons également de davantage d'informations sur leur implication dans les démangeaisons (8). Il a ainsi été démontré que le fait d'assister à une conférence sur les insectes déclenche davantage de démangeaisons que le fait de participer à un colloque sur un sujet neutre (9). Mais ce n'est pas tout, l'effet nocebo sur les démangeaisons a aussi été étudié dans le cadre de la dermatite atopique. Les personnes souffrant de dermatite atopique qui reçoivent une injection intradermique de sérum physiologique ressentent davantage de démangeaisons lorsqu'elles sont persuadées que cette injection contient un allergène. Des études par IRM ont mis en évidence dans ce sousgroupe une activation de centres cérébraux impliqués dans la régulation de la douleur et des démangeaisons.

Des effets nocebo peuvent également être responsables des nausées observées dans le cadre des traitements anticancéreux (1). En effet, bon nombre de patients ont déjà la nausée rien qu'en pensant à leur chimiothérapie ou en se rendant à l'hôpital (1). Chez certaines personnes, les préjugés négatifs à propos d'un traitement conventionnel peuvent aussi être dus à des effets nocebo (1). Récemment, il a été démontré que le fait d'informer un pa-

tient, avant une intervention, qu'il est susceptible de ressentir une douleur à un moment donné (une piqûre, par exemple) peut justement accroître l'anxiété et la douleur (10).

L'ACUPUNCTURE EST-ELLE PLUS QU'UN PLACEBO?

Dans le monde de la recherche, on part aujourd'hui du principe que certaines approches alternatives basées sur un rituel peuvent déclencher de puissants effets placebo, ce qui pourrait expliquer leurs vertus (2). La plupart du temps, les praticiens alternatifs procèdent à une anamnèse approfondie et mettent l'accent sur le fonctionnement psychique, ce qui, en soi, peut déjà avoir un effet thérapeutique (5). En Allemagne, plusieurs études de grande envergure ont comparé l'acupuncture simulée à la véritable acupuncture pour différentes manifestations douloureuses. Dans le cadre de l'acupuncture simulée, on utilise les mêmes aiguilles, mais sans les enfoncer. Dans la plupart des études, les chercheurs n'ont constaté aucune différence significative entre la vraie et la fausse acupuncture. Toutefois, les deux groupes traités par acupuncture ont obtenu de meilleurs résultats que le groupe qui a reçu le traitement standard. Les personnes chez qui les douleurs se sont le plus atténuées sont celles qui partaient du principe que l'acupuncture aurait un effet bénéfique (2). Pourtant, ce sujet fait toujours débat. En effet, le groupe de Ring (Munich) a réalisé une étude randomisée afin de comparer les effets de la vraie acupuncture et de l'acupuncture simulée sur les démangeaisons en cas de dermatite atopique, et les résultats semblent indiquer que la vraie acupuncture est plus efficace (11). Le mécanisme d'action de l'acupuncture n'est pas bien connu. Tout comme les placebos, il se pourrait qu'elle induise la libération d'opioïdes endogènes (11).

QUID SI L'ON SE REND COMPTE QUE L'ON PREND UN PLACEBO?

En médecine, l'utilisation de placebos se heurte à des principes éthiques. Les médecins tentent d'informer les patients en toute sincérité à propos du traitement prescrit, ce L'effet nocebo est
l'inverse de l'effet
placebo. Il naît
d'attentes négatives
qui reposent, la
plupart du temps, sur
l'angoisse, comme
la suggestion que
quelque chose peut
être nocif. Ainsi, les
Aborigènes sont
convaincus que pointer
une jambe en direction
de quelqu'un peut
nuire à cette personne.

qui est impossible avec un placebo. Pourtant, il existerait une solution à ce dilemme. Ted Kaptchuk, un acupuncteur de formation qui s'est par la suite lancé dans la recherche sur les placebos, s'est demandé si un effet placebo peut survenir uniquement si les gens sont convaincus qu'ils reçoivent un médicament actif. Dans une étude pilote, il a comparé deux groupes d'individus souffrant du syndrome du côlon irritable. Le premier groupe n'a reçu aucun traitement, tandis que le deuxième a reçu des comprimés placebo contenus dans un flacon portant une étiquette mentionnant le terme «placebo». Les sujets du deuxième groupe ont cependant été informés du fait que les placebos peuvent aussi avoir des effets thérapeutiques. Les chercheurs ont eux-mêmes été surpris de la tournure des évènements lorsqu'il s'est avéré que les sujets qui avaient pris les comprimés placebo signalaient une amélioration de leurs symptômes deux fois supérieure à celle rapportée par les sujets du premier groupe (12). Même si cette étude incluait un petit nombre de patients, ses résultats laissent penser que les médecins pourraient avoir recours plus ouvertement à des traitements placebo, sans avoir l'impression de tromper leurs patients (3). Dans un article de synthèse, une équipe d'éminents chercheurs dans le domaine des placebos affirme qu'un médecin peut agir de façon parfaitement éthique s'il communique correctement, par exemple en employant ces mots: «Je vous propose d'essayer le traitement X car il a été prouvé que cette thérapie peut déclencher une sorte de mécanisme psychologique d'autoguérison appelé effet placebo» (2).

CONCLUSION

La médecine moderne peut faire appel à la biochimie, à la physiologie et à la pharmacologie pour soigner les affections les plus complexes. Cela dit, il apparaît de plus en plus évident que les émotions et les pensées du patient, ainsi que son interaction avec le médecin, jouent un rôle dans la réussite d'un traitement. Auparavant, on sentait intuitivement que «le médecin se prescrivait lui-même». Aujourd'hui, davantage de données scientifiques expliquent quels facteurs de la relation médecin-patient ont un effet thérapeutique. Rencontrer un médecin peut déclencher une série de mécanismes physiologiques qui éveillent des attentes, ainsi qu'un sentiment de confiance et d'espoir dans le chef du patient. Cet effet placebo peut aussi jouer un rôle majeur dans la douleur et les démangeaisons.

Référence:

- Benedetti F. Placebo and the new physiology of the doctor-patient relationship. Physiol Rev 2013;93:1207-46.
 Finniss DG, Kaptchuk TJ, Miller F, et al. Placebo
- Finniss DG, Kaptchuk TJ, Miller F, et al. Placebo Effects: biological, clinical and ethical advances. Lancet 2010;375:686-95.
- Bystad M, Bystad C, Wynn R. How can placebo effects best be applied in clinical practice? A narrative review. Psychology Receptsh and Behavior Management 2015;8:41-5.
- Research and Behavior Management 2015;8:41-5.

 4. Vits S, Cesko E, Benson S, et al. Cognitive factors mediate placebo responses in patients with house dust mite allergy. PLoS One 2013;8:e79576.
- PLoS One 2013;8:e79576.

 5. Barfod TS. Placebo therapy in dermatology. Clin Dermatol
- Meineke V, Reichrath J, Reinhold U, Tilgen W. Verrucae vulgares in children: successful simulated X-ray treatment (a suggestion-based therapy). Dermatology 2002:204:287-9
- suggestion-based therapy). Dermatology 2002;204:287-9.
 van Laarhoven AI, van der Sman-Mauriks IM, Donders AR, et al. Placebo effects on itch: a meta-analysis of clinical trials of patients with dermatological conditions. J Invest Dermatol 2015;135:1234-43.
- Bartels D, van Laarhoven A, van de Kerkhof, et al. Placebo and nocebo effect on itch: effects, mechanisms and predictors. Eur J Pain 2016;20:8-13.
- Niemeier V, Gieler U. Observations during itch- inducing lecture. Dermatol Psychosom 1(suppl) 2000;1:15-8.
- Krauss BS. This may hurt: predictions in procedural disclosure may do harm. BMJ 2015;350:h649.
- Pfab F, Kirchner MT, Huss-Marp J. Acupuncture compared to oral antihistamine for type I hypersensitivity itch and skin response in adults with atopic dermaritis – a patient and examiner blinded, randomized, placebo-controlled, crossover
- trial. Allergy 2012;67:566-73.
 Kaptchuk TJ, Friedlander E, Kelley JM, et al. Placebos without deception: a randomized controlled trial in irritable bowel syndrome. PLoS One 2010 Dec 22;5:e15591.



NOUVEAU

Association fixe de 2 mg de diénogest et **0.03** mg **d'ethinulestradiol** en PRISE CONTINUE

Dénomination : Serisima Continu 2 mg/0,03 mg comprimés pelliculés
Substances actives : éthinyloestradiol, diénogest. 1 comprimé pelliculé content :
monohydraté (60,90 mg) Pour la liste complète des excipients, voir le « "RCP », 7
substance active. Excipients à effet notiore : lactose monohydraté (65,50 mg) Pour la liste
Comprimés renfermant des substances actives (comprimés actifs) : comprimés pelliculés blancs et
et ronds. Le diamètre est d'environ 5,0 mm. Indications thérapeutiques : Contraception hormonale.
moyen de contraception, sans contre-indications au traitement par des contraceptifs oraux et après échec de
être prise en tenant comple des facteurs de risque de la patiente, notamment ses facteurs de risque de thrombomg en comparaison aux autres CHC (Contraceptifs Hormonaux Combinés) (voir « 4.3 » et « "4.4 »),
pendant 28 jours d'affilée. Les comprimés doivent être pris tous les jours environ à la même heure, si nécessaire
commence le traitement, tel qu'il est inscrit sur la plaquette (par exemple « Lu » pour lundi). Les comprimés

RÉPONDRE *aux* **ATTENTES** des **FEMMES**

TAUJOURD'HUI

3x28

<21 ans 6x28

<21 ans

P.P. €16.67 P.P. €7,67

P.P. €28.27

P.P. €10,27

Composition : 21 comprimés pelliculés (comprimés renfermant des substances actives)
Éthinyloestradiol 0,03 mg et Diênogest 2,0 mg. Excipients à effet notoire : lactose
comprimés pelliculés verts (comprimés placebo) : Les comprimés ne renferment aucune
complète des excipients, voir le «"RCD" ». Forme pharmaceutique : Comprimés pelliculés
ronds. Le diamètre est d'environ 5,0 mm. Comprimés placebo : comprimés pelliculés verts
ronds. Le diamètre est d'environ 5,0 mm. Comprimés placebo : comprimés pelliculés verts
ronds. Le diamètre est d'environ 5,0 mm. Comprimés placebo : comprimés pelliculés verts
ronds : Le diamètre est d'environ 5,0 mm. Comprimés placebo : comprimés pelliculés verts
raitement les femmes qui présentent une acune Modrément seul continu 2 mg0,03 mg pair jour
Les des l'éches, suivait se premient en suivait se premier comprimé à prendre est celul qui correspond au jour de la semaine quand on
suivants se premnent en suivant l'ordre des fléches, jusqu'à la fin de la plaquette. Toulte nouvelle plaquette doit être entainée après
après la début de la prise des comprimés placebo verts (dernière rangée) et peuvent ne pas être terminées au moment de prendre
contraception homonale le mois précédent; Le premier jour du cycle (premier jour des menstruations) marquera le début du traitement.
entre les jours 2 et 5 du cycle, une méthode contraceptive non homonale (de type barrière) doit être utilisée en supplément pendant les 7
nemeur vaginal, d'éspositif transdreimque); s'écon le type du contraceptive non homonale précédent, la prise de Serisima fontuit 2 mg0,03 mg doit

commence le traitement, tel qu'il est insorit sur la plaquette (par exemple « Lu » pour lundi). Les comprimés la prise du dernier comprimé à la fin de la plaquette précédente. Les règles commencent en général 2 à 3 jours le premier comprimé de la plaquette suivante. Début de la prise de Sersima Continu 2 mg/0,03 mg. 2 uncune Si le médicament est pris correctement, la contraception est efficace dès le premier jour. Si le traitement débute is pounte comprimé de la paquette suivante. Détut de la prise de Seriema Continu 2 mg/0.37 mg. Autoria contribuent neu contraception en efficiacia de la premier jour. Si le trainment débute en la prise de somprimés. Pelais d'une autre contraception nomonoile combinée (contraceptif and combinée) en la prise de somprimés. Pelais d'une autre contraception nomonoile combinée (contraceptif and combinée) en la prise de seriema Continu 2 mg/0.33 mg doit débuter le inerdament de l'intervale habituel sans public savant la prise du diemier comprime actif to le lendemain de la prise de seriema Continu 2 mg/0.33 mg doit débuter le inerdament de l'intervale habituel sans annesu us sans patib. Relais d'une contraception proposataire (mini-plute, implant, implant), implant, implant Continu 2 mg/0.03 mg pour la contraception orale et pour le tralement de l'acin modérée dans les études cliniques (n = 4 942) sont résumées ci en-dessous. La fréquence offets indésirables eventuels énumérés ci-dessous est définie comme suit : Três féquent (2 1100). Très raine (1/100 03 + 1/100), Peu tiequent (1/100), Peu tiequen



Sclérose en plaques: comment prendre en charge le postpartum?

Dominique-Jean Bouilliez

La gestion du postpartum chez une femme souffrant de sclérose en plaques amène deux questions essentielles: celle du risque de poussée (avec la notion de prévention de ces poussées) et de progression du handicap, et celle de la reprise du traitement de fond. Pour y répondre, anticiper dès le pré-partum est probablement le mot-clé. Résumé en 6 chapitres avec Nathalie Derache (Caen) dans le cadre des 18èmes Rencontres de Neurologies.

QUEL EST LE RISQUE DE FAIRE DES POUSSÉES APRÈS L'ACCOUCHEMENT?

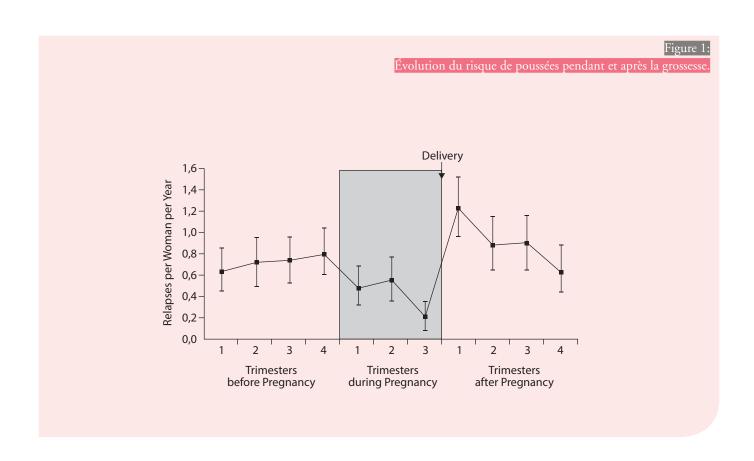
Les études ne sont pas uniformes à ce sujet car la définition du postpartum varie selon que l'on est gynécologue (il s'agit de la période qui va de l'accouchement au retour de couches, en moyenne 6 semaines) ou neurologue (jusque 3 mois après l'accouchement). Les données de l'étude PRIMS (*Pregnancy in Multiple Sclerosis*) ont permis d'apporter une réponse épidémiologique solide à la question de l'influence de la grossesse et de l'accouchement sur l'évolution de la SEP (**Figure 1**). On a ainsi observé que la fréquence des poussées diminue de manière importante au cours de la grossesse, en particulier durant le troisième trimestre. Il existe

ensuite une augmentation de ces poussées dans le premier trimestre suivant l'accouchement. Cependant, les poussées survenant au cours de la grossesse et après l'accouchement ne sont pas plus sévères que celles qui se produisent en dehors de cette période. Mais elles surviennent dans un contexte où la femme souhaiterait ne se consacrer qu'à son enfant.

Durant cette période, une hospitalisation est le plus souvent synonyme de séparation difficile, outre la fatigue et la gêne fonctionnelle entraînées par la poussée. Si les facteurs de risque principaux sont la survenue d'une poussée dans l'année précédant la conception, le nombre de poussées durant la grossesse et la durée de la maladie (2), il est cependant impossible de prédire le risque à titre individuel.

EXISTE-IL UN RISQUE LIÉ À L'ANESTHÉSIE PÉRIDURALE?

Lorsque l'on additionne les données de l'étude PRIMS à celles de POPART'MUS (3), on peut constater que le risque de poussée n'est pas influencé par la présence d'une anesthésie péridurale, même lorsqu'il y a eu une poussée durant la grossesse (4). Dans ces conditions, le GRESEP français (Groupe de Réflexion sur la SEP) mentionne qu'il n'y a pas lieu de modifier les dispositions d'accouchement chez les patientes souffrant de SEP. Seuls les critères obstétricaux sont à prendre en compte pour le choix du mode d'accouchement. Il est cependant recommandé de privilégier le recours à l'anesthésie péridurale et d'utiliser des anesthésiques de faible concentration. L'indication d'une



rachianesthésie ou d'une extension de péridurale doit être discutée au cas par cas. Ces techniques sont cependant à éviter en cas de poussée médullaire (5).

Y A-T-IL MOINS DE POUSSÉES EN CAS D'ALLAITEMENT?

PRIMS a montré que l'allaitement n'est pas un facteur de risque de poussée du postpartum (2). A contrario, certaines études laissent sous-entendre un rôle protecteur de l'allaitement lorsqu'il a été exclusif durant les 2 ou 3 premiers mois. Cependant, plusieurs auteurs mettent en doute ce rôle protecteur, notamment parce que les femmes qui allaitent sont des femmes dont la maladie est généralement moins active. Le GRESEP conclut dans ce cadre que l'allaitement est possible dans le postpartum dans la mesure où la maladie ne justifie pas une reprise rapide du traitement de fond. Si celui-ci est nécessaire, seul un traitement par interféron-bêta est envisageable (5).

PEUT-ON PROPOSER UN TRAITEMENT PRÉVENTIF POUR ÉVITER LES POUSSÉES?

Deux études rétrospectives ont évalué cette question avec des corticoïdes. L'une, menée en 2005, a montré une diminution des poussées dans le premier trimestre du postpartum chez les patientes traitées par corticoïdes (0,8 versus 2; p = 0,018). Cette étude, qui portait sur 20 patientes traitées et 22 sous placebo, avait autorisé l'administration de 1g de corticoïdes en bolus IV/mois durant 6 mois (7). Ces résultats ont été confirmés par une autre étude, qui a concerné 52 patientes (dont 39 ont reçu 1g de corticoïdes IV après l'accouchement) et montré une réduction des poussées au cours du premier trimestre après l'accouchement (17,9% contre 46,2%; p = 0,0448). La faiblesse des effectifs empêche cependant de conclure.

Parallèlement, une autre étude rétrospective a montré que l'administration d'immunoglobulines peut réduire le nombre de poussées pendant la grossesse et le postpartum. Trois groupes ont été étudiés: un groupe sous placebo (n = 49), un groupe ayant reçu des immunoglobulines IV à la dose de 0,4g/kg durant 5 jours au cours de la semaine qui a suivi l'accouchement, puis à 6 et 12 semaines (n = 28), et un groupe qui ayant été traité durant toute la grossesse à doses similaires (n = 41). C'est dans ce groupe que les auteurs ont observé le plus de femmes sans poussées (78% contre 51% dans le groupe 2 et 31% sous placebo) (9). Ces résultats n'ayant pas été confirmés par l'unique essai randomisé (10), il n'y a pas lieu de proposer ce traitement à titre préventif.

Quant à savoir si l'on peut prévenir les poussées par des hormones sexuelles, c'est l'essai POPART'MUS, déjà cité (3), qui a apporté des réponses. Cet essai européen multicentrique, randomisé en double insu contre placebo, avec 150 patientes dans chaque bras, a testé l'administration en postpartum de nomégestrol acétate 10mg/j par voie orale associé à de l'estradiol percutané 75µg/semaine durant 3 mois avec suivi ultérieur de 6 mois.



Les résultats ont été négatifs et soulèvent la question de la justesse du choix hormonal car les études sur modèle animal ont montré que la progestérone pourrait avoir un effet.

Enfin, on connaît la relation entre vitamine D et SEP. Les deux études effectuées dans ce cadre n'ont pas montré de lien entre la carence en vitamine D et la survenue de poussées durant le postpartum (11, 12).

In fine, seule la reprise du traitement de fond efficace avant la grossesse permet de prévenir le risque de poussées après la grossesse.

QUE FAIRE EN CAS DE POUSSÉE LORS DE L'ALLAITEMENT?

Le traitement classique des poussées reste la méthylprednisolone à la dose de 1g/jour pendant 3 à 5 jours, et l'allaitement n'est pas une contre-indication à réaliser des bolus de corticoïdes. Il est cependant recommandé de ne pas allaiter durant la perfusion et de respecter un délai minimum de 4 heures entre la fin de la perfusion et la reprise des tétées (5).

En cas de traitement per os, il n'y a pas de raison de contre-indiquer les corticoïdes, quelle que soit leur posologie, pour peu que le traitement soit bref (moins d'une semaine).

En cas de traitement chronique, l'utilisation reste possible à des doses < 50mg/jour. Des doses supérieures sont envisageables à condition de laisser passer si possible au moins 4 heures entre la prise de prednisolone et la tétée (5).

QUAND (RE)PRENDRE LE TRAITEMENT DE FOND?

Avant de poser cette question pour le postpartum, il faut d'abord l'avoir envisagée avant la conception. Dans ce contexte, la poursuite d'un traitement immunomodulateur par interféron ou acétate de glatiramère est possible jusqu'à preuve de la conception, sans effet délétère actuellement démontré sur l'embryon ou le fœtus ni sur le déroulement de la grossesse. Dans le cas de maladie très active, la poursuite du traitement immunomodulateur durant toute la grossesse peut être également discutée au cas par cas, en l'absence de toxicité actuellement démontrée (hormis peut-être un petit poids de naissance avec l'acétate de glatiramère, mais sans toxicité fœtale) par les données des études et les registres de pharmacovigilance (5).

Après l'accouchement, l'allaitement peut être laissé au libre choix de la patiente mais empêchera la reprise d'un traitement de fond, hormis l'interféron. Cela dit, la reprise d'un traitement est conseillée dès que possible aux patientes à risque de poussée, notamment pour les femmes ayant présenté au moins une poussée dans l'année précédant la grossesse et/ ou pendant la grossesse (5).

Quant à savoir quel traitement de fond proposer, il dépend de la présence ou non de poussées durant la grossesse. En l'absence de poussée, on reprendra le traitement du pré-partum. En cas de poussée, il faut réévaluer sur base clinique (EDSS) et radiologique (nouvelles lésions T ou Gd+).

EN CONCLUSION

- Il faut anticiper et communiquer en équipe multidisciplinaire.
- Le postpartum se prépare en pré-partum.
- Une consultation dédiée à la reprise du traitement de fond sera effectuée vers 6-7 mois.

- Confavreux C, et al. N Engl J Med 1998;339(5):285-91. Vukusic S, et al. Brain 2004;127(Pt 6):1353-60.
- Vukusic S, et al. J Neurol Sci 2009;286(1-2):114-8. Lavie C, et al. Rev Neurol (Paris) 2016;172:A96-A97
- Bodiguel E, et al. Rev Neurol (Paris) 2014;170(4):247-65. Airas L, et al. Neurology 2010;75(5):474-6.
- de Seze J, et al. Mult Scler 2004;10(5):596-7. Avila-Ornelas J, et al. Int J MS Care 2011;13(2):91-3.
- Achiron A, et al. J Neurol 2004;251(9):1133-7. Haas J, Hommes OR. Mult Scler 2007;13(7):900-8.
- Langer-Gould A, et al. Arch Neurol 2011;68(3):310-3. Runia T, et al. Eur J Neurol 2015;22(3):479-84.

PLUS BESOIN DE SE RAJEUNIR

POUR ÊTRE REMBOURSÉE

Esmya® 5 mg 84 comprimés 391.82€ PP



esmya® 5mg Ulipristal acétate

MAINTENANT

REMBOURSÉ À PARTIR DE 18 ANS

SANS LIMITE D'ÂGE

DENOMINATION
comprimé contient
acétate est indiqué dans le
procréer. - L'ulipristal acétate est
de procréer. POSOLOGIE ET MODE

DU MEDICAMENT Esmya 5 mg comprimés COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE Chaque
5 mg d'ulipristal acétate. FORME PHARMACEUTIQUE Comprimé. INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES L'ulipristal
acétate est indiqué dans le
traitement pré-opératoire des symptômes modérés à sévères des fibromes utérins chez la femme adulte en âge de
indiqué dans le traitement séquentiel des symptômes modérés à sévères des fibromes utérins chez la femme adulte en âge
de procréer. POSOLOGIE ET MODE

D'ADMINISTRATION Posologie Le traitement consiste à prendre un comprimé de 5 mg par voie orale, une fois par jour, pour des cycles

de traitement d'une durée maximale de 3 mois chacun. Les traitements doivent commencer uniquement quand les menstruations apparaissent : - Le premier cycle de traitement doit débuter au cours de la première semaine de menstruation. - Les cycles de traitement suivants doivent débuter au plus tôt au cours de la première semaine de la deuxième menstruation après la fin du cycle de traitement précédent. Le médecin doit informer la patiente que des intervalles sans traitement sont nécessaires. Le traitement séquentiel répété a été étudié jusqu'à 4 cycles de traitement séquentiels successifs. En cas d'oubli d'un comprimé, la patiente doit prendre le comprimé oublié dès que possible. Si l'oubli date de plus de 12 heures, la patiente ne doit pas prendre le comprimé oublié et continuera simplement le schéma de prise habituel. Population particulière Insuffisance rénale Aucune adaptation de la dose n'est recommandée chez les patientes souffrant d'insuffisance rénale légère ou modérée. En l'absence d'études spécifiques l'ulipristal acétate n'est pas recommandé chez les patientes souffrant d'insuffisance rénale sévère, sauf si la patiente est étroitement surveillée. Insuffisance hépatique Aucune adaptation de la dose n'est recommandée chez les patientes souffrant d'insuffisance hépatique légère. En l'absence d'études spécifiques, l'ulipristal acétate n'est pas recommandé chez les patientes souffrant d'insuffisance hépatique modérée ou sévère, sauf si la patiente est étroitement surveillée. Population pédiatrique II n'y a pas d'utilisation justifiée d'ulipristal acétate dans la population pédiatrique. La sécurité et l'efficacité de l'ulipristal acétate n'ont été établies que chez les femmes de 18 ans et plus. Mode d'administration Le comprimé peut être pris au cours ou en dehors des repas. CONTRE-INDICATIONS Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients. - Grossesse et allaitement. - Hémorragie génitale d'étiologie inconnue ou pour des raisons autres que des fibromes utérins. - Cancer utérin, cervical, ovarien ou du sein. EFFETS INDÉSIRABLES Résumé du profil de sécurité d'emploi La sécurité d'emploi de l'ulipristal acétate a été évaluée chez 1053 femmes souffrant de fibromes utérins, traitées avec 5 mg ou 10 mg d'ulipristal acétate au cours des études de phase III. L'évènement le plus fréquemment observé dans les essais cliniques était l'aménorrhée (79,2 %), qui est considérée comme un résultat souhaitable pour les patientes. L'effet indésirable le plus fréquent était les bouffées de chaleur. La grande majorité des effets indésirables était d'intensité légère ou modérée (95,0 %), n'aboutissait pas à l'arrêt du médicament (98,0 %) et disparaissait spontanément. Parmi ces 1053 femmes, la sécurité des cycles de traitement séquentiel répétés (chacun limité à une durée de 3 mois) a été évaluée chez 551 femmes souffrant de fibromes utérins traitées avec 5 ou 10 mg d'ulipristal acétate dans études de phase III (y compris 446 femmes exposées à quatre cycles de traitement séquentiel parmi lesquelles 53 ont été exposées à huit cycles de traitement séquentiels) et a démontré un profil de sécurité comparable à celui observé pendant un seul cycle de traitement. Effets indésirables Les effets indésirables suivants ont été rapportés au cours de quatre études de phase III chez des patientes souffrant de fibromes utérins et traitées pendant 3 mois. Les effets indésirables listés ci-après sont classés en fonction des fréquences et par classes de systèmes d'organes. Au sein de chaque groupe de fréquence, les effets indésirables sont présentés suivant un ordre décroissant de gravité. Les fréquences sont définies comme suit : très fréquent (≥ 1/10), fréquent (≥ 1/10) à <1/10), peu fréquent (≥ 1/1000 à < 1/1000), rare (≥ 1/10000 à < 1/1000), très rare (< 1/1000) et fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles). Très fréquent : Aménorrhée Épaississement de l'endomètre* Fréquent : Céphalées*, Vertiges, Douleurs abdominales, Nausées, Acné, Douleurs musculosquelettiques, Bouffées de chaleur*, Douleurs pelviennes, Kyste ovarien*, Sensibilité douleur des seins, Fatigue, Prise de poids Peu fréquent : Anxiété, Troubles émotionnels, Sensations vertigineuses, Bouche sèche, Constipation, Alopécie**, Peau sèche Hyperhidrose, Douleurs dorsales, Incontinence urinaire, Hémorragies utérines*, Métrorragies , Ecoulements génitaux, Gêne au niveau des seins, Œdème, Asthénie, Augmentation du cholestérol sanguin, Augmentation des triglycérides sanguins Rare: Epistaxis, Dyspepsie, Flatulences, Kyste ovarien rompu, Gonflement des seins (* voir rubrique « Description d'effets indésirables sélectionnés », ** Le terme « perte de cheveux légère » a été codé en « alopécie »). Lorsqu'on compare les traitements séquentiels répétés, le taux global des effets indésirables était moins fréquent lors des cycles de traitement ultérieurs qu'au cours du premier cycle de traitement et chaque effet indésirable était moins fréquent ou restait dans la même catégorie de fréquence (sauf pour la dyspepsie qui a été classée comme peu fréquente lors du troisième cycle de traitement, sur la base d'un cas observé). Description d'effets indésirables sélectionnés Épaississement de l'endomètre Chez 10 à 15 % des patientes, un épaississement de l'endomètre (> 16 mm par ultrasons ou IRM à la fin du traitement) a été observé avec l'ulipristal acétate à la fin du premier cycle de traitement de 3 mois. Au cours des cycles ultérieurs de traitement, un épaississement de l'endomètre était moins souvent observé (chez respectivement 4,9 % et 3,5 % de patientes à la fin du deuxième et du quatrième cycle de traitement). L'épaississement de l'endomètre est réversible à l'arrêt du traitement et au retour des règles. En outre, on a observé des changements réversibles de l'endomètre désignés comme PAEC et diffèrent de l'hyperplasie endométriale. Si, suite à une hystérectomie ou une biopsie endométriale, des prélèvements sont envoyés pour une analyse histologique, le pathologiste doit être informé du fait que la patiente a pris de l'ulipristal acétate. Bouffées de chaleur Des bouffées de chaleur ont été rapportées par 8,1 % des patientes mais les fréquences varient selon les essais. Dans l'étude contrôlée versus comparateur actif, la fréquence était de 24 % (10,5 % modérés ou sévères) pour les patientes sous ulipristal acétate et de 60,4 % (39,6 % modérés ou sévères) pour celles sous leuproréline. Dans l'étude contrôlée contre placebo, la fréquence des bouffées de chaleur était de 1,0 % avec l'ulipristal acétate et de 0 % avec le placebo. Au cours du premier cycle de traitement de 3 mois, lors des deux essais de Phase III cette fréquence était respectivement de 5,3% et de 5,8 % pour l'ulipristal acétate. Céphalées Des céphalées d'une intensité légère ou modérée ont été rapportées chez 5,8 % des patientes. Kyste ovarien Des kystes ovariens fonctionnels ont été observés pendant et après le traitement chez 1,0 % des patientes et la plupart des cas, ont disparu spontanément en quelques semaines. Hémorragie utérine Les patientes avec des saignements menstruels abondants dus à des fibromes

tal pipert des cas, ont dispard spontanement en querques sentantes. *Hernorragie tierme* Les patientes avec des saignements menstrueis abordants dus a des in uterins risquent des saignements excessifs qui peuvent nécessiter une intervention chirurgicale. Quelques cas ont été rapportés au cours du traitement par ulipristal acétate. <u>Déclaration des effets indésirables suspectés</u> La déclaration des effets indésirables suspectés a près autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé Division Vigilance EUROSTATION II Place Victor Horta, 40/ 40 B-1060 Bruxelles Site internet: www.afmps.be e-mail: adversedrugreactions@fagg-afmps.be. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE Gedeon Richter Plc., Gyömrői út 19-21., 1103 Budapest, Hongrie NUMERO(\$) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE EU/1/12/750/001, EU/1/12/750/002 DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE 01/04/2016 SUR PRESCRIPTION MÉDICALE



Dysphorie de genre

Oublier les *Sissy boys*et les *Tom girls*pour se focaliser sur la conviction

Dominique-Jean Bouilliez

Si le film *The Danish Girl* a clairement mis en lumière la souffrance des personnes avec dysphorie de genre, il a également souligné que cet état n'est pas (encore) accepté de tous. C'est en 1973 seulement que Fisk a utilisé pour la première fois le terme «dysphorie de genre» plutôt que celui de transsexualité – car il s'agit plus d'une conviction que d'une attitude sexuelle – en lui donnant pour signification le fait qu'une personne exprime le désir de vivre et d'être acceptée en tant que membre du genre revendiqué ou éprouve de la détresse en raison de son identité de genre. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis, avec le souci principal de dépsychiatriser et de déstigmatiser ces troubles de l'identité sexuelle. Résumé d'une session spécifiquement consacrée à une souffrance liée à la personne, à la société et au corps médical, dans le cadre du 15° Congrès de l'Encéphale.

On ne reviendra pas ici sur les diverses «définitions» qui ont voulu cadrer ce que d'aucuns appelaient un «trouble», mais que le DSM-5 qualifie de «dysphorie de genre», qu'il a classée en deux catégories: chez l'enfant et chez l'adolescent et l'adulte. Le trouble de l'identité sexuelle (utilisé dans le DSM-IV) ou le transsexualisme (proposé par le CIM-10) devraient ainsi être évités dans la pratique médicale quotidienne en raison de leur caractère normalisant et pathologisant.

Pratiquement, l'identité sexuelle, y compris dans le contexte médico-psychiatrique, doit être considérée davantage comme une dimension que comme une catégorie. Lorsque les personnes avec une variance de genre sont victimes d'une pression bio-psycho-sociale importante, au point qu'elles envisagent des mesures de réassignation sexuelle, une valeur pathologique est attribuée – sur le plan médical – à leur souffrance. C'est cette souffrance que le DSM-5 qualifie de dysphorie de genre.

Chez l'enfant, il s'agit d'une noncongruence entre le genre vécu/exprimé et le genre assigné marquée par:

- un désir d'appartenir à l'autre genre ou l'insistance sur le fait qu'il est de l'autre genre;
- le port de vêtements spécifiques;
- l'incarnation de l'autre sexe dans les jeux où il faut «faire semblant»;
- le fait de «sélectionner» les camarades de jeux dans l'autre sexe;
- le rejet des jouets et des activités du genre assigné;
- l'aversion pour son anatomie;

 et/ou le désir d'avoir les caractéristiques sexuelles du genre qu'il vit comme sien.

Le DSM-5 définit la dysphorie de genre par la présence d'au moins 6 critères durant au moins 6 mois, avec une détresse de l'enfant par rapport à sa situation. Il n'est pas inutile dans certaines circonstances de rechercher s'il existe également des troubles du développement sexuel.

Chez l'adolescent et l'adulte, il s'agit d'une non-congruence entre le genre vécu/ exprimé et le genre assigné, toujours accompagnée d'une grande détresse. Le DSM-5 demande la présence durant 6 mois au moins de minimum 2 des critères suivants:

 non-congruence entre genre vécu et caractéristiques sexuelles primaires ou secondaires;

- désir d'être débarrassé de celles-ci;
- désir d'avoir celles de l'autre sexe;
- désir d'appartenir à l'autre genre;
- désir d'être traité comme quelqu'un de l'autre genre;
- conviction d'avoir les sentiments et les réactions de l'autre genre.

Il faut également spécifier la présence ou non de troubles du développement sexuel.

ENTRE DÉSISTANCE ET PERSISTANCE: POSER UN DIAGNOSTIC «VRAI»

Plusieurs circonstances de vie devraient permettre aux praticiens d'initier la réflexion quant à la possibilité d'une dysphorie de genre. Généralement, chez l'enfant, les comportements F to M (female to male) sont plus rarement détectés que les comportements M to F, «probablement parce que dans nos sociétés on tolère facilement que les filles jouent au football et portent un pantalon», signale Marie-France le Heuzey (Paris). Il est donc intéressant dans ces situations de se pencher sur certaines attitudes susceptibles d'attirer l'attention (**Tableaux 1 et 2**) (1).

A contrario, il faudra s'assurer que l'on ne se trouve pas devant une manifestation de transvestisme, que l'on trouve dans le cadre des paraphilies chez les personnes qui éprouvent de l'excitation sexuelle par travestissement avec soit fétichisme (excitation par les tissus, les matières, les vêtements), soit autogynéphilie (excitation par des images ou des pensées de soi en femme pour les hommes).

L'autre diagnostic différentiel est celui du travestissement ou le fait de se déguiser en personne de l'autre sexe. Enfin, il faut savoir que les enfants (2 à 4% des garçons et 5 à 10% des filles) et adolescents (5 à 13% des garçons et 20 à 26% des filles) qui se comportent de temps en temps comme le sexe opposé ne présentent pas de dysphorie de genre. De la même manière, il n'est pas rare que des adolescent(e)s désirent à certains moments de leur vie être «de l'autre sexe» (2 à 5% des adolescents et 15-16% des adolescentes) (2).

Tableau 1

Aspects biographiques de variance de genre souvent cités dans le cadre d'une dysphorie de genre (1).

Sentiment d'être différent, qui ne peut pas être exprimé par des mots ou catégorisé

Intérêts et comportements de jeu non conformes au sexe en tant qu'enfant/ adolescent (y compris travestissement)

Soulagement lors des possibilités épisodiques d'expérimenter le rôle sexuel vécu

Conflits avec l'entourage en raison de comportements non conformes au sexe

Retrait social dans un monde imaginaire

Crises de puberté (allant jusqu'à des troubles psychiatriques nécessitant un traitement)

Difficultés à se regarder nu allant jusqu'à des sensations de dégoût vis-à-vis des caractères sexuels innés

Fantasmes sexuels dans le sexe d'identification

Haine des caractéristiques corporelles du sexe de naissance (y compris automutilations)

Comportement anorexique passager dont l'objectif est de conserver des caractéristiques physiques asexuées

Restriction des pensées à la problématique de l'identité sexuelle

Pression d'adaptation élevée, qui a empêché un changement de rôle sexuel par le passé

Tableau 2:

Indices suggérant une dysphorie de genre présente de longue date (1).

Dans la sphère privée, phases et/ou épisodes durant lesquels la personne se présente dans le rôle vécu conforme à son identité sexuelle, tandis qu'elle continue à vivre son sexe de naissance dans la sphère professionnelle ou publique («double vie»): la personne se sent mieux lorsqu'elle adopte le rôle sexuel vécu que lorsqu'elle vit avec son sexe de naissance

Changement vers le rôle conforme à l'identité sexuelle complètement achevé sur une longue période, à la fois dans la sphère privée et publique, avec un bien-être subjectif

Efforts substantiels déployés pour dissimuler les caractères sexuels primaires malgré les douleurs (par ex. bandage des seins ou fixation du pénis avec des pansements)

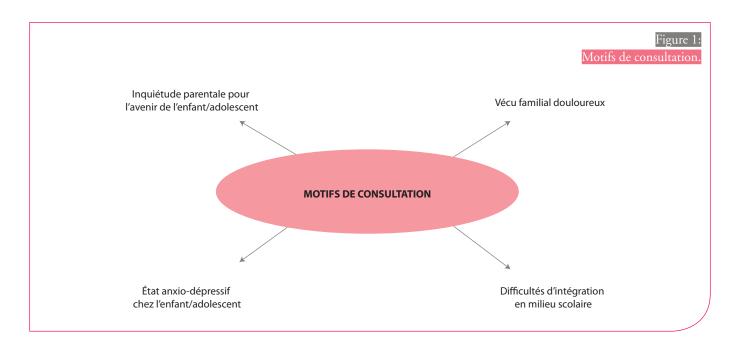
Souffrance se manifestant sous forme d'autres troubles psychiatriques, qui sont très probablement liés directement et/ou indirectement à la dysphorie de genre

Interventions et/ou opérations esthétiques irréversibles dont l'objectif est de faire correspondre l'apparence extérieure et le sexe d'identification

Mise en œuvre de mesures de réassignation sexuelle partiellement réversibles (par ex. prise de préparations hormonales de la propre initiative de la personne) sur une période prolongée avec l'objectif de faire correspondre l'apparence extérieure et le sexe d'identification

Découverte par des tiers de traitements préalables pour une dysphorie de genre

Témoignages de membres de la famille ou d'autres proches qui suggèrent une dysphorie de genre



QUI CONSULTE?

Les filles consultent généralement plus tard et avec une intensité de comportement plus importante. Chez les enfants nés garçons, on constate une persistance de ces comportements dans 2,2 à 30% des cas, la proportion de persistance étant de 12 à 50% chez les enfants nés filles. Les facteurs prédictifs sont peu connus, mais l'intensité du comportement dans l'enfance et certains facteurs socio-économiques défavorables peuvent être cités, ce qui n'est pas le cas des facteurs psychologiques ni des relations avec leurs pairs.

Les ratios de prise en charge dans les centres spécialisés sont de l'ordre de 2 à 4,5 garçons pour 1 fille chez l'enfant, ce ratio étant proche de la parité chez l'adolescent.

Chez le garçon, la dysphorie de genre peut aussi être repérée à la suite d'autres événements: refus scolaires, troubles anxieux post-harcèlement (3), gestes suicidaires, maltraitance (4).

C'est dans ce contexte que la World Professional Association for Transgenre Health (WPALTH) a, dès 2011, édicté et rendue aussi publique que possible la non-éthicité de tout traitement qui essaie de faire changer l'expression du genre pour le rendre plus congruent au genre assigné à la naissance. La WPALTH a également pour mission de développer les cliniques spécialisées dans la prise en charge et les réseaux de soutien aux parents, ainsi que toutes les initiatives orientées vers l'indépendance du genre (5).

POUR CONCLURE

La *Trans health* est une diversité et non une pathologie (6). Elle devrait donc être déclassifiée de la CIM-11. La discussion reste cependant encore ouverte quant à l'intérêt de garder le vocable «incongruence du genre» dans la classification de l'OMS (5, 6).

PRISE EN CHARGE ACTUELLE DE LA DYSPHORIE DE GENRE

«L'objet du soin est d'abord le respect de la construction identitaire avec pour objectif majeur le soulagement de la souffrance dans la confrontation avec la réalité du corps. Et ceci ne peut se faire qu'en accueillant le discours du patient. Ceci ne peut se faire qu'en abandonnant la question du pourquoi au profit du comment», explique Jean Chambry, pédopsychiatre et responsable du pôle adolescents de la Fondation Vallée en France. La souffrance des enfants se situe dans la confrontation entre leur corps et leur identité ainsi que dans le regard de la société par rapport à ce corps et cette identité. Pour pouvoir être accompagné dans cette construction identitaire, l'enfant/ adolescent devra franchir plusieurs étapes: une transition sociale (et donc la possibilité

de se présenter dans le genre ressenti, par un prénom, un vêtement, des attitudes,...), un traitement hormonal, un traitement chirurgical et enfin un traitement juridique, qui n'est pas nécessairement le plus facile. Dans ce cadre, de nombreux pays ont ou vont adopter un amendement à la Loi sur le changement d'identité, en signifiant notamment que «le fait de ne pas avoir subi des traitements médicaux, une opération chirurgicale ou une stérilisation ne peut motiver le refus de faire droit à la demande».

> POURQUOI S'INTÉRESSER PRIORITAIREMENT AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS?

Lorsqu'on interroge les adultes, leur discours est constant: «J'ai toujours été ainsi, disent-ils, mais il m'a fallu du temps pour trouver le moment et pour trouver un espace pour pouvoir le partager.» Par ailleurs, un repérage précoce permet un meilleur accompagnement de l'enfant/l'adolescent qui est en souffrance et en difficulté de socialisation, surtout lorsque cela touche à des résistances culturelles. On comprend mieux que, après les avoir repérés, il faut décoder les motifs de consultation (Figure 1) de manière à accueillir le patient, ainsi que sa famille, évaluer le diagnostic, discuter les solutions de façon multidisciplinaire et organiser les soins.

Dans ce cadre, une consultation pédopsychiatrique de l'enfant/l'adolescent et de ses parents sera mise sur pied, parallèlement à une consultation endocrinologique afin d'aboutir à une confirmation diagnostique. On recherchera aussi les comorbidités, psychiatriques ou non. La prise en charge sera alors individualisée de manière à accompagner l'enfant dans son développement psycho-affectif et cognitif, faciliter son intégration sociale et scolaire, et réduire la souffrance tout en prévenant le risque post-traumatique. Une thérapie familiale semble aussi à ce titre incontournable de manière à aider les parents à faire face aux processus à venir. Il faut aussi pouvoir guider dans l'organisation sociale (toilettes publiques, piscine, etc.). «Dans le passé, remarque Jean Chambry, ces enfants s'orientaient dans près de 3 cas sur 4 vers l'homosexualité et moins de 5% vers le transsexualisme (7), ce qui n'est plus le cas maintenant, les études plus récentes montrant que 15 à 50% des enfants persistent alors que 50 à 85% se désistent (8, 9).»

> QUELLE ÉVALUATION EN ENDOCRINOLOGIE PÉDIATRIQUE?

En fonction des situations, elle peut se faire après une période d'observation par les pédopsychiatres (en général quelques mois) au cours de laquelle des explications seront données sur les divers traitements hormonaux (effets attendus et effets secondaires potentiels, éligibilité au traitement hormonal,...), ou dès le début de la prise en charge du fait du circuit de soins ou en raison du questionnement sur le diagnostic ou l'existence d'une anomalie de la différenciation associée.

> QUELLE ÉVALUATION ORGANIQUE?

Un examen clinique complet comprenant l'évaluation du développement pubertaire avec les stades de Tanner et, chez l'enfant pubère, des dosages hormonaux (LH, FSH, testostérone, estradiol), un caryotype et une échographie pelvienne seront réalisés. Chez l'enfant prépubère, les dosages hormonaux sont inutiles si l'examen clinique est normal. Dans certains cas, on demandera un caryotype et/ou une échographie pelvienne. La plupart du temps, aucune anomalie organique ne sera identifiée.

> UNE PRISE EN CHARGE SOMATIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Les recommandations internationales, qui datent cependant de 2009 (10) et sont en cours d'actualisation, proposent un délai de 1 an entre la prise en charge psychologique et le démarrage d'une transition hormonale. Dans l'approche classique, des agonistes de la GnRH sont proposés au stade 2 de Tanner (vers 12 ans) pour bloquer la puberté afin d'éviter à l'enfant d'être confronté aux modifications physiques secondaires du sexe qui lui a été assigné. Ensuite, vers 16 ans, on pourra envisager la réassignation hormonale avec de la testostérone ou des estrogènes de manière à bénéficier d'une puberté dans le sens souhaité. La chirurgie de réassignation ne sera réalisée qu'après la majorité et dans tous les cas après 2 ans au moins de vie dans le sexe désiré.

La suppression de puberté pose cependant encore certaines questions: utile pour soulager la souffrance psychique et éviter le développement des caractères sexuels secondaires difficiles à supprimer par la suite et laissant des cicatrices, ses effets sur le cerveau sont encore méconnus. Des tests de performance verbale, émotionnelle ou mathématique montrent cependant des résultats qui seraient plus conformes à ceux du genre désiré.

Par ailleurs, le patient continue à grandir à une vitesse prépubertaire et la maturation osseuse est retardée, avec une perte de masse osseuse qui se normalise cependant par la suite. On peut voir également une légère augmentation de l'IMC (de l'ordre de 6%) mais sans diminution de la sensibilité à l'insuline.

Pour les *M to F*, la suppression de puberté réduit la taille finale, ce qui est généralement leur souhait. Pour les *F to M*, on peut utiliser des stéroïdes anabolisants qui permettent une taille finale habituellement plus élevée que la taille attendue sans suppression de puberté.

> ET CHEZ L'ADOLESCENT?

Les études les plus récentes dans les centres experts retrouvent plus de 80% de persistance après l'âge de 12 ans (8, 9). Forts de ces études, la plupart des centres proposent une réassignation hormonale avec suivi médical et psychologique durant tout le traitement. Cette réassignation se fait par une induction de puberté à 16 ans, féminine par 17-bêta estradiol, masculine par esters de testostérone, partiellement réversible (les caractères sexuels secondaires apparus ne disparaîtront pas complètement à l'arrêt du traitement) (11), ce qui est intéressant en cas de désistement. La transition vers l'équipe adulte se fera après l'âge de 18 ans.

DÉSORDRES DU DÉVELOPPEMENT SEXUEL, DYSPHORIE DE GENRE ET IDENTITÉ SEXUÉE

Avec une prévalence dans la population générale estimée à 2/1.000 (12), les désordres du développement sexuel (DDS) sont la condition somatique d'un développement atypique



eaucoup de parents se posent des questions sur la marginalisation et la poursuite des études ainsi que sur le changement d'identité. L'accompagnement de la scolarité est aussi primordial. Notre expérience nous a également montré à quel point des groupes de parole sont attendus et demandés, notamment pour bénéficier de 'tuyaux' sur les demandes d'intervention auprès des infirmières scolaires, des assistants sociaux et des pédiatres.»

Dr Jean Chambry

du système reproductif qui peut induire chez les parents ou l'enfant la perception d'un genre assigné autre que celui qui est ressenti. Il s'agit donc d'une condition différente de la dysphorie de genre même si, par bien des points, elle peut y être apparentée (13). Cette entité regroupe un grand nombre de pathologies différentes qui ont en commun un développement anormal des organes génitaux externes et/ou internes. Elle peut être «bénigne» (hypospadias par ex.) et estimée selon les régions jusqu'à 1 naissance sur 250, ou sévère, estimée à environ 1 cas pour 4.500 naissances. Les causes peuvent être internes (génétiques, hormonales) ou externes (médicaments ou toxiques). Certaines malformations peuvent être la manifestation d'une pathologie endocrinienne potentiellement dangereuse pour l'enfant et nécessiteront des examens dans les premiers jours de vie de l'enfant. L'ambiguïté génitale d'un enfant est souvent repérée très tôt, soit au cours de la grossesse lors des échographies de deuxième et troisième trimestres, soit en salle de naissance lors des premiers instants de vie du nouveau-né. L'assignation sexuelle de l'enfant est également très variable selon le type d'anomalie: 46XX/46XY/mosaïques et autres anomalies des chromosomes sexuels.

LES 46XX DDS, APPELÉES **AUSSI PSEUDOHERMAPHRODISME FÉMININ**

La dysgénésie gonadique à 46 XX est une anomalie ovarienne primitive qui entraîne chez des femmes par ailleurs normales une insuffisance ovarienne précoce due à un développement anormal des ovaires ou à une résistance à la stimulation gonadotrope. Extérieurement, ces enfants se présentent avec un clitoris hypertrophié et une double cryptorchidie. L'origine principale de cette anomalie est une hyperandrogénie d'origine constitutive liée à une hyperplasie congénitale des surrénales (dans 75% des cas) avec bloc de la 21-hydroxylase (dans 90% de ces cas). Pour les autres cas, il s'agit d'hyperandrogénie d'origine exogène, en particulier des tumeurs ovariennes ou des anomalies surrénaliennes maternelles, ou liée à l'administration d'androgènes entre 6 et 12 semaines de grossesse, ou encore à une mutation de l'aromatase placentaire. Plus rarement, elle sera d'origine malformative, associée à des malformations rectales, urinaires et vertébrales.

LES FORMES 46XY DDS

Très hétérogènes, ces défauts de développement des organes génitaux se caractérisent par un hypospadias (parfois isolé), un organe pénoclitoridien peu développé, une ectopie gonadique uni- ou bilatérale, des replis labio-scrotaux bifides et peu formés. Plusieurs causes sont à envisager et il peut s'agir soit d'un défaut de production d'androgènes (le plus souvent liée à un bloc en 17-bêta hydroxystéroïde déhydrogénase), soit d'un défaut d'action des androgènes dans le cadre d'une insensibilité des récepteurs, soit encore d'une malformation congénitale le plus souvent ano-rectale avec défaut de fermeture de la paroi abdominale.

> LES MOSAÏQUES ET AUTRES ANOMALIES DES CHROMOSOMES **SEXUELS**

On distingue dans ce groupe les ovotestis, mosaïques 46XX/46XY avec présence des deux organes génitaux internes, les dysgénésies gonadiques asymétriques 46XY/45X0, les syndromes de Klinefelter (47XXY) et le syndrome de Turner (45X0).

LA DYSPHORIE DE GENRE: UNE PERSPECTIVE INTÉGRATIVE AU CROISEMENT DE FACTEURS **BIOLOGIQUES ET RELATIONNELS**

La littérature scientifique est particulièrement hétérogène, voire floue, sur le sujet, faisant état notamment de la conviction fréquente de ces enfants d'appartenir à un sexe douteux, ambigu, à la fois féminin et masculin (parfois à aucun des deux) et pour lequel l'empreinte psychologique primerait sur l'empreinte biologique.

Dans les études de corrélation entre dysphorie de genre et DDS, il apparaît que 8 à 20% (en fonction du type de DDS) d'entre eux développent une dysphorie d'autant plus violente que les parents se sont situés dans la pérennité d'un genre afin de masquer ou de calmer leur angoisse (14). Le DDS est par ailleurs plus un facteur de risque de dysphorie de genre qu'une association systématique. Pratiquement, il semble que chez les enfants 46XX DDS, il y ait une augmentation significative de comportements repérés comme masculins (14). Par contre, ce sont les enfants 46XY DDS qui sont le plus à risque de développer une dysphorie de genre, et plus particulièrement en l'absence d'orchidectomie (15). Chez les enfants qui ont eu une orchidectomie avant la puberté, on observe habituellement un maintien du sexe d'assignation (16). La grande question actuelle est celle de la place des expériences de masculinisation avant la puberté et donc celle de la part des facteurs hormonaux et des facteurs expérientiels (17).

In fine, la plupart des auteurs concluent par le fait que la dysphorie de genre qui apparaît dans les DDS diffère dans ses manifestations phénoménologiques, étiologiques et épidémiologiques ainsi que dans les trajectoires de vie. Elle pose la question de l'identité et des modalités d'assignation de genre à la naissance. «Pour ce faire, il faudra tenir compte du statut génital, des options de prise en charge possibles à proposer sur le plan hormonal et chirurgical, des résultats attendus sur le plan du fonctionnement sexuel, de la fertilité potentielle et d'une manière générale de la qualité de la vie, sans oublier le souhait des parents», conclut François Medikane (Lille).

Références

- Garcia D, et al. Forum Med Suisse 2014;14(19):382-7.
- Steensma T, et al. J Am Acad Child Adolesc Psychiatry 2013;52(6):582-90.
- Terada S, et al. Psychiatry Res 2012;200(2-3):469-74.
- Roberts A, et al. J Am Acad Child Adolesc Psychiatry 2013;52(2):143-52.
- The World Professional Association for Transgender Health 7th Version1. www.wpath.org.
- Morgan J. Lancet Psychiatry 2015;2(2):124-5. Green R, et al. Br J Psychiatry 1987;151:84-8.
- Drummond K, et al. Dev Psychol 2008;44(1):34-45
- Wallien M, Cohen-Kettenis P. J Am Acad Child Adolesc Psychiatry 2008;47(12):1413-23. Hembree W, et al. J Clin Endocrinol Metab
- 2009;94(9):3132-54. Cohen-Kettenis P, et al. Child Adolesc Psychiatr Clin N Am 2011:20(4):689-700
- Blackless M, et al. Am J Hum Biol 2000;12(2):151-66.
- Houk C, et al. Pediatrics 2006;118(2):753-7. Berenbaum S, Meyer-Bahlburg H. Horm Metab Res 2015;47(5):361-6
- Cohen-Kettenis P. Arch Sex Behav 2005;34(4):399-410.
- Hines M. J Neuroendocrinol 2009;21(4):437-8.
- Ediarti A, et al. Arch Sex Behav 2015;44(5):1339-61. Hughes I, et al. J Pediatr Urol 2006;2(3):148-62.

L'estomac léger tout au long de la grossesse

Antimetil®

Extrait de **gingembre***

dès le début de la grossesse

sans effets contraires

La formule naturelle d'Antimetil®:

- aide à atténuer les inconforts gastriques passagers pendant la grossesse
- apporte une grande sécurité pour la maman, comme pour le bébé



*50 mg d'extrait sec de **gingembre standardisé** à 10% de gingérols

l'ilman de la constant de la constan

Existe désormais sous forme de gommes à sucer goût citron

sans sucre



LA PLUS BELLE IMAGE



Un abcès périclitoridien

Anne-Sophie Maryns, Dick Schoot, Huib van Vliet
Catharina Ziekenhuis, Eindhoven, Pays-Bas

Cet article présente un cas d'abcès clitoridien traité de manière conservatrice. Suit une brève discussion de la littérature publiée jusqu'à ce jour.

ANAMNÈSE

Une patiente âgée de 19 ans, G0P0, a été adressée par son généraliste à notre service, avec demande de mise au point d'un abcès de la glande de Bartholin.

Deux jours plus tôt, elle avait remarqué un gonflement au niveau du pubis, accompagné d'une sensation de picotements. Le lendemain, elle avait ressenti d'intenses douleurs au niveau de la région atteinte. Ces douleurs étaient d'intensité croissante et occasionnaient une gêne à la marche. Elle n'avait pas noté d'écoulement purulent. La patiente avait coutume de s'épiler au rasoir et n'était pas sexuellement active. Sa contraception était assurée par depo-médroxyprogestérone. Elle n'avait pas pris sa température et signalait des douleurs à la miction.

EXAMEN CLINIQUE

Au niveau du prépuce du clitoris, on notait une tuméfaction luisante, sous tension, d'environ 1,5 x 1cm (**Figure 1**). La rougeur et le gonflement étaient uniformes. Il ne semblait pas qu'un follicule pileux soit entrepris dans le processus. La masse était légèrement fluctuante et très douloureuse au toucher. On ne palpait pas d'adénopathies.

ATTITUDE

Étant donné la localisation périclitoridienne de l'abcès, nous avons adopté une attitude conservatrice. En effet, dans cette région, une incision de décharge aurait pu entraîner des lésions permanentes ainsi qu'un saignement abondant. Un frottis vaginal a été réalisé pour culture, laquelle s'est avérée fortement positive pour *Staphylococcus haemoly*ticus. La PCR a permis d'exclure la présence de *Mycoplasma*, *Trichomonas*, *N. gonorrhoeae* et *Chlamydia*.

On a prescrit un traitement antalgique consistant en paracétamol 4 x 1g par jour et naproxène 500mg 2 fois par jour, ainsi que des applications locales de gel à la lidocaïne trois fois par jour. La patiente devait nous

recontacter en cas de fièvre ou d'écoulement purulent.

Trois jours après la consultation, l'abcès s'est ouvert spontanément, avec écoulement du pus. Il n'y a plus eu de contrôle par la suite, étant donné que le drainage spontané a été associé à une disparition des symptômes.

ÉTUDE DE LA LITTÉRATURE

La littérature mentionne peu de publications au sujet de cette rareté gynécologique. Les abcès périclitoridiens s'observent sporadiquement, comme en témoigne le nombre limité – 18 – de cas spontanés décrits dans la littérature («spontanés» signifiant sans geste chirurgical préalable) (1). La formation d'un abcès au niveau de la région clitoridienne s'observe plus fréquemment après une mutilation génitale ou la pose de piercings clitoridiens.

L'étiologie précise des abcès périclitoridiens spontanés reste incertaine. Sur ce plan, la culture met fréquemment en évidence des germes cutanés, tels que Staphylococcus aureus, Staphylococcus epidermidis, Staphylococcus haemolyticus coagulase positif, Bacteroides et Diphteroides species, ainsi que quelques sous-groupes de streptocoques. Ces abcès de localisation spécifique sont indépendants d'infections sexuellement transmissibles et s'observent éga-

lement avant la ménarche (1-4).

Dans 6 des 18 cas publiés (5), il est apparu qu'il existait un trajet fistuleux pilonidal sous-jacent en direction de la région clitoridienne. Dans ces cas, on a constaté des récidives multiples après un traitement conservateur. Si l'on peut objectiver avec certitude la présence d'un trajet fistuleux sous-jacent, avant l'intervention ou grâce à des examens d'imagerie, il faut procéder à une excision complète du trajet du sinus.

Étant donné le caractère rare des abcès périclitoridiens, leur traitement est basé sur l'expertise personnelle, et il peut consister en antibiotiques et antalgiques, incision simple ou excision avec marsupialisation. La récidive est fréquente, quel que soit le choix de la modalité thérapeutique. En premier lieu, il faut privilégier un traitement non invasif, mais une intervention chirurgicale s'impose en cas de récidives multiples. Dans ce cas, l'incision en vue de la marsupialisation doit être la plus latérale possible.

Références

- Koussidis GA. Gynecologic rarities: a case of periclitoral abscess and review of literature. AJOG 11/2012.
- Lara-Torre E, Hertweck SP, Kives SL, Perlman S.
 Premenarchal recurrent periclitoral abscess: a case report. J
 Reprod Med 2004;49;938-5.
- Sur S. Recurrent periclitoral abscess treated by
 massinglization. Am J. Obster Gynecol 1983:147-34
- marsupialization. Am J Obstet Gynecol 1983;147:340.

 4. Kent SW, Taxiarchis LN. Recurrent periclitoral abscess. Am J Obstet Gynecol 1982:142:355-6.
- Obstet Gynecol 1982;142:355-6.

 Radman HM, Bhagavan BS. Pilonidal disease of the female genitals. Am J Obstet Gynecol 1972;15:271-2.





Les tentations de Saint Antoine: attrait pour le diable ou hallucinations érotiques? (1ère partie)

Johan J. Mattelaer

Urologue à Courtrai, Member History Office European Association of Urology

Quiconque visite des musées, des églises et des expositions connaît bien évidemment les nombreuses peintures illustrant les tentations de Saint Antoine dans le désert, un thème récurrent dans la peinture entre les 15° et 20° siècles. Lorsque nous nous projetons dans l'esprit d'un homme du Moyen Âge, les tentations des démons et des monstres sont vraisemblables. Mais vu de notre époque, il semble s'agir davantage d'hallucinations érotiques.

C'est ce que nous souhaitons approfondir dans cet article.

ATHANASE ET SAINT ANTOINE

Athanase (en grec: Αθανασιος, Athanásios) (env. 295-373) était patriarche d'Alexandrie, Père de l'Église et était honoré comme un saint. Il fut également témoin des violentes persécutions des chrétiens sous les empereurs Dioclétien et Galère. Selon Athanase, la recréation de l'homme n'est réelle que si son sauveur n'est autre que Dieu. Il fut ensuite canonisé par l'Église catholique romaine et élevé au rang de Père de l'Église. Il fait partie des quatre principaux Pères de l'Église orthodoxe et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle on l'appelle «Athanase le Grand».

Athanase a écrit la *Vita Antonii* (la vie de Saint Antoine) (1). Ce Saint Antoine fut

Saint Antoine Abbé, tenté par un lingot d'or. Fra Angelico, env. 1436, Museum of Fine Arts, Houston.



Figure 2: Saint Antoine et le centaure. Dessin, Luini Bernardino, École lombarde, Louvre, Paris.



Figure 3: La tentation de Saint Antoine, l'ermite, par David Teniers le Jeune (1610-1690), Rijksmuseum, Amsterdam.



le tout premier moine et est donc considéré comme le père de tous les moines. C'est donc avec lui qu'a débuté la vie monastique en Égypte vers 250-275. Celle-ci s'est ensuite diffusée à travers tout l'Empire romain.

Entre 365 et 373, Athanase fut le premier à rédiger un rapport complet des tentations de Saint Antoine dans sa *Vita St. Antonii*. Vers 388, l'œuvre d'Athanase fut traduite en latin par Évagre d'Antioche. Celle-ci n'a pas seulement eu un impact considérable sur la théologie chrétienne, mais a aussi fortement influencé l'art religieux en Europe occidentale jusqu'à la seconde moitié du 20e siècle.

L'ouvrage traite de la légende du fondateur de la vie monastique, Antoine d'Égypte. Ce saint fit don de tous ses biens après le décès de ses parents, s'installa dans le désert et y mena une vie d'ascète. Le diable a toutefois perçu une proie facile en Antoine et commença à lui murmurer des souvenirs de sa vie riche. Il tenta de faire douter Antoine en attirant son attention sur la rudesse de l'ascétisme et le chemin pénible vers Dieu. Le diable le tourmentait jour et nuit, il tenta même de l'inciter à la fornication en prenant l'apparence d'une femme, mais en vain. Antoine fut capable de réprimer ses pulsions grâce à l'ascétisme et se laissa enfermer par un ami dans un tombeau dans le désert. Le diable, accompagné de plusieurs démons, pénétra de nuit dans ce tombeau et rossa Antoine. Le lendemain matin, son ami, qui venait lui apporter du pain, le retrouva inconscient. Lorsqu'Antoine reprit connaissance, il décida de retourner au tombeau pour y prier. Il y reçut à nouveau la visite du diable et de ses démons, qui avaient à présent pris les traits d'animaux craintifs. Lorsque Dieu fit montre de sa présence en ouvrant le toit et en dirigeant un rayon de lumière sur Antoine, les démons disparurent. Antoine se sentit alors plus fort, il s'enfonça plus profondément dans le désert et y trouva une coupe d'argent que le diable avait déposée pour lui. Mais Antoine comprit la supercherie et prouva sa maîtrise de lui-même en délaissant cette coupe. Après cette dernière tentative, le diable le laissa en paix pour de bon (Figure 1).

Antoine recherchait délibérément des lieux où il pouvait s'attendre à rencontrer des démons. Le désert était en effet connu pour ses étranges créatures.



Figure 4:
Pieter van der
Heyden (15301572), gravure sur
cuivre d'après Pieter
Bruegel de 1556: La
tentation de Saint
Antoine par toutes
sortes de monstres
surréalistes.

Voici une description typique des êtres étranges que vous pouvez y rencontrer, donnée par le biographe de Paul, le Père de l'Église Jérôme, dans la Vita Pauli, lorsqu'Antoine se rend chez Paul, errant à travers le désert, et ne sait pas précisément où habite celui-ci (2.§ VI): Comme il achevait ces paroles, il (Antoine) vit un homme qui avait en partie le corps d'un cheval et qui était comme ceux que les poètes nomment Hippocentaures. Aussitôt qu'il l'eut aperçu, il arma son front du signe salutaire de la croix et lui cria: «Holà! en quel lieu demeure ici le serviteur de Dieu?» Alors ce monstre, marmottant je ne sais quoi de barbare et entrecoupant plutôt ses paroles qu'il ne les proférait distinctement, s'efforça de faire sortir une voix douce de ses lèvres toutes hérissées de poil, et, étendant sa main droite, lui montra le chemin tant désiré; puis, en fuyant, il traversa avec une incroyable vitesse toute une grande campagne et s'évanouit devant les yeux de celui qu'il avait rempli d'étonnement. Quant à savoir si le diable, pour épouvanter le saint, avait pris cette figure, ou si ces déserts si fertiles en monstres avaient produit celui-ci, je ne saurais en rien assurer (Figure 2). Antoine n'était apparemment pas vraiment étonné de la présence de ce centaure dans le

désert. Une telle chose est plutôt prévisible en ces lieux. Antoine s'adresse également à l'étrange créature comme s'il en rencontrait chaque jour. Mais pourtant, il ne reste pas totalement dénué d'étonnement.

Il est connu qu'en règle générale, la faim, et plus précisément le manque de protéines, peut non seulement provoquer des hallucinations sensorielles, mais peut également engendrer une illusion et des rêves érotiques (**Figure 3**).

Même s'il est clairement question de diables dans les descriptions d'Athanase et d'Évagre, les dessins et les peintures représentant les tentations de Saint Antoine furent néanmoins davantage marqués par un caractère érotique. Il ne s'agissait plus seulement de figures diaboliques tentant de le séduire, mais de plus en plus de femmes nues et séduisantes y faisaient leur apparition (**Figures 4 et 5**) (3).

Grâce aux nombreuses représentations et peintures illustrant les tentations de Saint Antoine, nous sommes non seulement capables de donner un aperçu de l'évolution de la peinture entre les 15° et 20° siècles, mais nous constatons également une nette métamorphose des créatures diaboliques et monstrueuses en femmes belles, voluptueuses et surtout séduisantes.

DES DIABLES DANS LE DÉSERT

Dans les représentations les plus anciennes, Antoine est principalement confronté à des diables et des démons. Un démon était considéré comme un «ange déchu», un diable, un «mauvais esprit» ou «esprit impur». À l'origine, δαιμον (daimon) était un terme grec plus neutre signifiant «idole» et une traduction du mot hébreu elilim qui, traduit librement, signifie «rien». Par ce terme utilisé dans l'Ancien Testament, les prophètes luttant contre l'idolâtrie évoquaient ironiquement ceux qui étaient tombés en adoration devant l'elilim de «pierre, de bois et de métal» et n'honoraient «rien» en fin de compte. Dans la Bible, on raconte également que les démons sont sous la domination de Satan,



Figure 5:
Jan Wellens de Cock,
La Tentation de Saint
Antoine, Museo
Thyssen-Bornemisza,
Madrid. On observe
également sur celle-ci
des créatures animales
à l'arrière-plan, mais
on remarque plus
particulièrement les
trois femmes nues
qui veulent séduire
Antoine.

comme une sorte de démon supérieur. Dans l'esprit du Moyen Âge, Satan est en somme le plus important d'un grand groupe d'anges individuels qui se sont détournés de Dieu à un moment donné. Le nom Belzébuth est tiré du nom Baalzebub et tous deux signifient «seigneur de tout ce qui vole». Il s'agit du surnom biblique de Belzébul (dérivé de Béelzébul), qui signifie le «Seigneur de la maison». Dans le Nouveau Testament, Belzébuth/Belzébul est appelé le seigneur des démons, une autre appellation du diable ou de Satan. Nous retrouvons également cette idée dans la Vita d'Antoine: (1.§ 22) Sachons d'abord que les démons sont appelés démons non parce qu'ils ont été créés ainsi, car Dieu n'a rien créé de mauvais, eux aussi ont été créés bons, mais parce qu'ils sont devenus mauvais. Déchus qu'ils étaient de la sagesse céleste, se roulant alors autour de la terre, ils ont trompé les païens par des apparences et, pleins de haine contre nous autres chrétiens, ils mettent tout en œuvre pour nous fermer le chemin du ciel d'où ils sont exclus et où ils voudraient nous empêcher d'arriver.

c'est-à-dire le diable qui peut être considéré

La tentation de Saint Antoine, triptyque de Jérôme Bosch, partie supérieure du panneau de gauche. Les diables emportent Antoine dans les airs et le laissent

James George Frazer (4) décrit très bien la vision que la population primitive avait à propos des esprits et des démons au Moyen Âge primitif. Dans sa représentation, le monde grouille encore et toujours de ces étranges créa-



tures qui ont été congédiées en raison d'une philosophie plus rationnelle. Tant éveillé qu'endormi, il croit être encerclé par des fées et des lutins, des esprits et des démons. Ils le suivent de près, troublent ses sens, prennent possession de lui, l'importunent, le dupent et le harcèlent de mille manières fantasques et diaboliques (Figure 6).

Les accidents qui le frappent, les pertes dont il souffre, le chagrin qu'il doit endurer, il attribue tout ceci soit à la sorcellerie de ses ennemis, soit à la rancœur, au courroux ou aux caprices des esprits. Leur présence permanente l'épuise, leur infatigable malveillance le désespère; il aspire avec un désir inexprimable à être totalement débarrassé d'eux et, au pied du mur et parce que sa patience a atteint ses limites, s'en prend de temps en temps violemment à ses bourreaux et tente désespérément de chasser toute la meute de ses terres, pour purifier l'air de leur présence grouillante.

Il est frappant de constater que dans les textes d'Antoine et des pères du désert, on ne parle ni d'enfer, ni de purgatoire. Ces notions apparaissent uniquement plus tard dans l'enseignement chrétien.

Les diables et les démons n'étaient pas les seuls à être attirés par Antoine, il y avait également des nains hideux et des êtres ressemblant à Pan (**Figure 7**).

En choisissant le désert comme lieu de méditation, Antoine et Paul ont évidemment suivi l'exemple de Jésus, qui y avait passé quarante jours de jeûne et où il avait résisté aux trois tentations de Satan (Matthieu 4,1). Même si selon la Bible, il a été traversé par l'Esprit de Dieu, il semble toutefois qu'il ait davantage recherché délibérément la confrontation avec le diable et qu'il ait suivi l'exemple de Jean-Baptiste avec ce séjour ascétique dans le désert. Tout comme Jésus est récompensé dans le désert par la compagnie des anges, nous constatons également dans la Vita que la lutte d'Antoine contre les démons est récompensée par une vision divine, la voix du Seigneur: (1.§ 10) Cependant, le Seigneur n'oubliait pas la lutte de son serviteur, il vint à son secours. Antoine, levant les yeux au ciel, crut voir le toit s'entr'ouvrir et un rayon de lumière descendre jusqu'à lui.

Figure 7: *Tentazioni di Sant'Antonio*, peinture de Bernardo Parentino, Galleria Doria Pamphilj, Rome.



Figure 8: La tentation de Bouddha, pierre, Museum Rietberg, Zurich.



Figure 9: osé Benlliure v Gil, *Francisco résiste à la tentation*, Valencia.



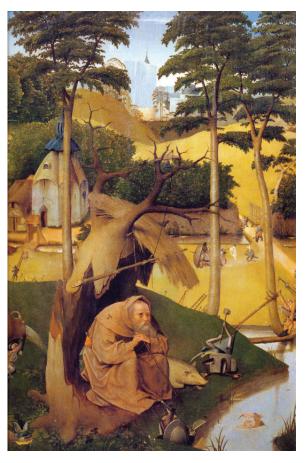


Figure 10:

La Tentation de
Saint Antoine
par Jérôme
Bosch (env.
1500-1525). Sur
ce tableau, nous
pouvons voir
l'ermite dans une
sorte d'oasis, avec
un cochon à son
pied gauche.





Outre Jean-Baptiste, Jésus et Antoine, Bouddha (Figure 8), Mahomet, François d'Assise (Figure 9) et de nombreux héros religieux des récits mythiques de l'humanité ont été mis à l'épreuve, généralement dans le désert. Cela leur convient parce que cela fait partie du chemin spirituel et de la destinée humaine. Le désert est l'endroit où Dieu vérifie ce que vous avez dans le cœur. Un proverbe arabe dit: le désert est le jardin où Dieu se promène. Dieu a deux jardins: le désert et le jardin d'Éden. Nous n'arrivons dans ce dernier que lorsque nous sommes passés par le premier.

Par ailleurs, nous ne devons pas envisager la notion de «désert» dans son sens littéral, à savoir une représentation de sable, pierres et rochers hostiles. En réalité, Antoine a séjourné (comme bon nombre de pères du désert) dans une oasis (elle-même entourée par le désert) avec une petite rivière ou une source et des arbres et de la végétation (Figure 10).

DES FEMMES VOLUPTUEUSES ET SÉDUCTRICES

Les femmes vont ensuite peu à peu faire leur apparition: (1.§ 23) lorsqu'ils ne peuvent pas, par d'obscènes voluptés, tromper un cœur, ils ont recours à d'autres stratagèmes; ils essayent d'effrayer par de vains fantômes en prenant la ressemblance et les manières de femmes, de bêtes féroces, de reptiles, de personnages d'une grandeur extraordinaire...

On peut toutefois encore faire une distinction entre les démons qui viennent «véritablement de l'extérieur» et les démons qui correspondent à des manifestations «incarnées» de leurs propres envies, désirs et autres mauvaises pensées, et qui sont projetées «en dehors» de l'individu. Mais quoi qu'il en soit, les personnes souffrant d'hallucinations à l'époque devaient être convaincues que leurs «visions» (qui ne correspondent pas aux visions telles qu'on les entend actuellement) étaient réelles (**Figure 11**).

Et cela s'applique à la fois à Antoine, qui vécut au 4° siècle, et aux personnes souffrant du «feu de Saint Antoine» (zona) et à la population du Moyen Âge en général. Nous devons donc interpréter le témoignage littéraire de la vie d'Antoine et les peintures sur lesquelles il est représenté avec des démons comme une sorte de «réalisme» et non de «fantasme». Dans l'art plus appliqué, cela devient alors un symbolisme à la base réaliste.

Dans la peinture, on reproduit généralement des femmes voluptueuses dans les tentations, mais les représentations qui y sont évoquées reflètent également toutes sortes de visions d'angoisse et à cette fin, nous pensons évidemment en particulier à Jérôme Bosch, qui utilisait également souvent d'autres possibilités afin de peindre les diables, les démons et les portes de l'enfer. Il dévoile des démons actifs, pas des démons dociles, mais ceux-ci se retrouvent généralement du côté des vainqueurs. L'interprétation picturale des tentations ou des épreuves fut davantage

définie par la «mentalité de l'époque» combinée à la vision personnelle de l'artiste que par une reconstruction des expériences d'Antoine lui-même, pour autant que celles-ci apparaissent clairement dans sa biographie. En règle générale, l'attitude des ascètes était hostile aux femmes, pour l'exprimer avec douceur. C'était le déguisement favori du diable. Par conséquent, toute femme était à même de tenter l'ascète. Comme le montre la Vita d'Antoine: (1.§ 5)... L'ennemi voyant sa faiblesse contre la résolution d'Antoine et se voyant même repoussé par sa fermeté, terrassé par la grandeur de sa foi et mis en fuite par ses prières assidues, se confiant alors dans les armes charnelles et s'en glorifiant. Car ce sont les premières embûches qu'il dresse à la jeunesse.... l'esprit infernal osa même pendant la nuit prendre la ressemblance d'une femme et imiter toutes ses manières pour le séduire. (1.§ 19) Quant aux voluptés immondes, non seulement, nous ne les rechercherons pas, mais nous les fuirons comme un plaisir passager,... (1.§ 23) lorsqu'ils ne peuvent pas, par d'obscènes voluptés, tromper un cœur, ils ont recours à d'autres stratagèmes; ils essayent d'effrayer par de vains fantômes en prenant la ressemblance et les manières de femmes,... (1.§ 55) Il répétait le même conseil à tous les moines qui venaient le trouver, d'avoir foi dans le Seigneur, de l'aimer, de se garder des pensées malhonnêtes, de fuir les plaisirs de la chair,... (Figure 12).

Les privations peuvent susciter de puissants fantasmes concernant les choses auxquelles on renonce. L'épreuve de l'ascète était alors de faire pencher ces fantasmes dans une direction mystique et de continuer à s'orienter avec cette même sorte de fascination ou d'obsession. C'est de là que viennent donc toutes ces *tentations* de femmes voluptueuses! Bien que l'on parle généralement des «tentations», il est judicieux de faire une nette distinction entre les *tentations* (femmes voluptueuses, or, mets, biens, etc.) et les *épreuves* (monstres, diables et démons). Nous constatons par conséquent que dans la peinture, le diable prend souvent (voire la plupart du temps) l'apparence de femmes séduisantes, chose que l'on retrouve également fréquemment dans d'autres arts tels que la musique, l'opéra, la littérature et le théâtre.

Références

- Athanasius Magnus Alexandrinus, Vita Antonii, St. Benno-Verlag, Leipzig, 1986 (version fr: Athanse d'Alexandrie, Vie de Saint Antoine, traduit par C. de Rémondange, 1874 (http://fr.wikisource.org/wiki/Vie_de_saint_Antoine_ (R%C3%A9mondange)
- (R%C3%A9mondange)
 2. Hieronymus, Vita Pauli, Het leven van Paulus van Thebe, bezorgd, vertaald en toegelicht door Vincent Hunink, Uitgeverij P., Leuven, 2002 (Version FR: Saint Jérôme, Vie de Paul de Thèbes, traduction, introduction et notes par P. de Labriolle, Suisse, 1886) (http://gallica.bnf.ft/ark:/12148/bbt/6k916430/f73.image)
- bpt6k916430/f73.image)
 Musitelli S, Bossi I. From "Devil's temptation" to "Erotic Imagination", De Historia Urologiae Europaeae, vol.20, p.67-79, History office EAU, Arnhem, 2013
- 4. Frazer, James George. Folklore in the Old Testament: studies in comparative religion, legend and law. London, 1923.

Figure 12:
Lovis Corinth (1858-1925)
Versuchung des heiligen
Antonius (1897), Bayerische
Staatsgemäldesammlung,
Munich.



Getting more from good bacteria VESALE PHARMA



Bacilac femina®

L'évidence féminine

Souches de Lactobacilles G.Reid L. rhamnosus GR-1 L. reuteri RC-14





www.ggolfb.be ggolfb@skynet.be

! Adressez vos abstracts régulièrement à ggolfb@skynet.be!

Lors des symposiums du GGOLFB, un quart d'heure de présentation orale est réservé aux assistants en formation OB/GYN. La meilleure communication orale de l'année se verra récompensée d'un prix d'un montant de 500 Euros.

De même, une session posters sera prévue lors de chaque symposium.

Le meilleur poster sera également récompensé d'un prix d'un montant de 500 Euros.

GGOLFB meets ABeFUM again

Samedi 17 juin 2017, BluePoint, Liège Orateurs pressentis: Pierre Bernard, Xavier Capelle, Frédéric Chantraine, Caroline Delforge, Chiara Landolfo, Rosine Lejeune, Jean-Marc Levaillant, Didier Riethmuller,...

1/2 journée «Éthique et économie»

Samedi 9 décembre 2017

RÉUNIONS NATIONALES

Sensibilisation à la sexologie clinique pour gynécologues

Deux journées pour affiner notre écoute et la prise en charge des problématiques sexuelles de nos patientes en gynécologie-obstétrique: une formation proposée aux gynécologues attitrés ainsi qu'aux PG/assistants seniors et soutenue par le Groupement des Gynécologues Obstétriciens de Langue Française de Belgique (GGOLFB).

Les intervenants sont membres de la Société des Sexologues Universitaires de Belgique (SSUB): Dr Nathalie Michaux (gynécologue UCL), Dr Robert Andrianne (urologue ULg), Dr Fabrice Jurysta (psychiatre ULB), Dr Armand Lequeux (gynécologue UCL).

Où et quand? Fac de psycho à Louvain-la-Neuve – Samedi 22 avril et samedi 13 mai 2017 de 9h à 17h30

Modalités d'inscription: un mail vers armand.lequeux.al@gmail.com accompagné d'un versement de 200€ (180€ pour les membres du GGOLFB) sur le compte BE46 2710 3659 8536 de Lequeux Armand avec la mention sexo/gynéco. Nombre limité de participants. Accréditation Inami prévue

Congrès national de la Société Royale Belge de Gynécologie et d'Obstétrique (SRBGO) – "Gynaecologic and Obstetric surgery: Optimizing Security" 07/10/2017, Dolce, La Hulpe



RÉUNIONS INTERNATIONALES

> **September**XIX World Congress Gestational Trophoblastic Diseases

21-24/09/2017, Amsterdam (The Netherlands) http://worldcongress-isstd.org

Dear ISSTD/EOTTD member

On behalf of the Executive Committee of the International Society of the Study of Trophoblastic Diseases (ISSTD) and the Dutch Working Party on Trophoblastic Disease, we like to welcome you to the XIX Biannual World Congress in Amsterdam, The Netherlands, September 21-24, 2017. This is the first combined meeting of the ISSTD and the European organization for the Treatment of Trophoblastic Disease (EOTTD).

This Congress is a unique platform for dedicated clinicians and scientists to present their work which provides valuable insights into the mechanisms and management of gestational trophoblastic diseases, to ultimately improve the clinical outcome of women with gestational trophoblastic disease. We are looking forward to greeting all of our trophoblast friends and meeting new colleagues who are interested in gestational trophoblastic diseases. Please visit our congress website for more information and register as soon as possible. Yours sincerely,

The Local ISSTD Congress Organizing Committee,

Dr. Christianne Lok

Dr. Leon Massuger

Dr. Nienke van Trommel

Dr. Anneke Westermann

DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT Lenzetto 1,53 COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE Chaque spray libère 90 microlitres de spray transdermique, une solution contenant 1,53 mg or osstranoi (equivalent à 1,55 mg or destination) de hémilydraté, Profisie Pharima Acturnique Solution pour pulvérisation transdermique. La solution est transparente, incolore à jaune pâle. INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES traitement hormonal de substitution séquentel (THS) pour traiter les symptômes de défoit d'estrogéne chez les femmes ménopausée (chez les femmes dont les demières réples étabet d'un varies é moir un préparaujose chelles étabet d'un varies é moir un préparaujose. règles datent d'au moins 6 mois ou ménopausées chirurgicalement, avec utérus intact ou hystérectomisées). L'expérience du traitement des formass âxées de plus de CE pag est l'initée.

remmes agees de pius de 65 ans est limitee.

Posologie et mode d'administration POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION Posologie, Lerveito est administre une fols par jour, soit en tant que monothérapie soit dans le cadre d'un tratlement séquentiel continu (prosqu'il est combiné à un progestatif). Une vaporsation d'une dose calibrée est administrée une fois par jour sur la peau sèche et non abimée de l'avant-bras, comme dose de départ. La posologie peut être augmentie jusqu'à deux vaporisations d'une dose calibrée sur l'avant-bras en frontien de la éronse chinique. l'avant-bras, en fonction de la réponse clinique l'avant-oras, en notion de la reponse cinique.
L'augmentation de la possologie doit être basée sur le
degré des symptômes de la ménopause de la
patiente et doit s'effectuer uniquement agrés au
minimum 4 semaines de trattement continu par
Lenzetto. La dose quotidienne maximale est de 3 vaporisations d'une dose calibrée (4,59 mg/jour) sur vaporisations d'une dose calibrée (4,59 mg/jour) sur l'avant-bras. L'augmentation de la posologie doit être discutée avec le médecin. Pour les patientes qui ont des difficultés pour appliquer la dose prescrite sur des zones distinctes, qui ne se chevauchent pas, située sur le même avant-bras, Lenzetto peut également être appliqué sur l'autre avant-bras, ou sur des endroits situés sur la partie interne de la cuisse. Pour l'instauration et la poursuite du cuisse. Pour l'instauration et la poursuite du cuisse. Pour l'instauration et la poursuite du cuisse. cuisse. Pour l'instauration et la poursuite du tratiement des symptômes de la ménopause, la dose efficace la plus faible doit être utilisée pendant la plus courte durée possible (voir la notice 'Mises en garde spéciales et précautions d'emplor'). Lorsque le degré de symptômes de la ménopause d'une patiente ne diminue pas après une augmentation de la dose, la patiente doit revenir à sa dose médidante. Les cantients chiuret l'füer pélépuluée. la duce, a la planeira d'uni revier il a sa duce, périodiquement, en fonction du tableau clinique (par eu, à 3 à 6 mois d'intervalle), pour détermier si le traitement est toujours nécessaire (voir la notice Misses en garde spéciales et précautions d'emploi*). Lorsque des extrogènes sont prescrits à une fermer ménopausée non-hystérectomisée, il convient évalement d'aiourée au traitement in pronestatif réalement d'aiourée au traitement in pronestatif également d'ajouter au traitement un progestatif egalement d'ajouter au traflement un progestatir approuvé pour l'ajout au traflement par estrogène afin de réduire le risque de cancer de l'endomètre. Seuls des progestatifs approuvés pour l'ajout au traflement par cestrogène doivent être administrés. Chez les femmes non-hystérectomisées: Chez les séquentiel ou combiné continu) sur la manière sequentiel ou cominie continui sur la maniere d'instaurier le traitement. Durant les périodes au cours desquelles l'œstrogène est associé au progestatif, il est possible d'observer un saignement de privation. Un nouveau cycle de traitement de 28 jours est démarré sans observer de pause. Chez les femmes hystérectomisées : Sauf en cas de diagnostic antérieur d'endométriose, il n'est pas diagnostic anteneur o endometrose, in est pas recommandé d'ajouter un progestatif chez les femmes hystérectomisées. En cas d'oubli de dose, la patiente doit sauter la dose manquée et prendre a dose suivante à l'heure habituelle. L'oubli d'une dose put augmenter la probabilité d'un saignement des peut augmenter la probabilité d'un saignement uose peur augmenten ra productier du raugmenten intermentstruel et de perties de sang. <u>Mode</u> <u>d'administration</u>; Le récipient doit être teru en position verticale d'orbe pour la vaporisation. Avant d'utiliser un nouvel applicateur pour la première fois, la pompe doit être amorcée en vaporisant trois fois dans le caquotion. La dose quolidienne correspond à une vaporisation sur la partie interne de l'avant-bras. Si la dece quell'étique procrete de de vau trei de l'avant-bras.

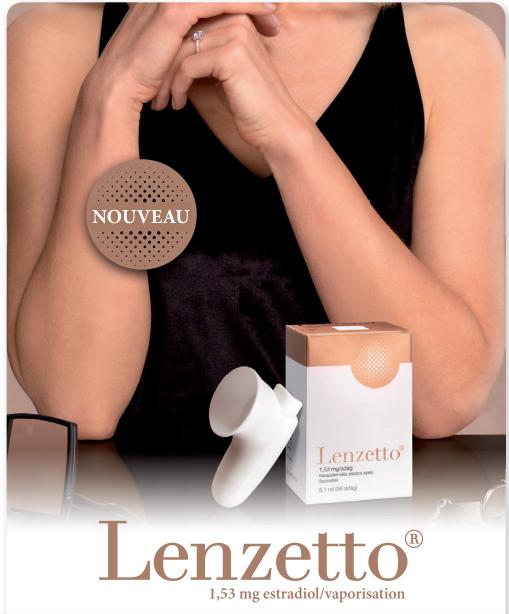
dans des conditions de températures extrêmes, comme dans un sauna ou lors d'un bain de soleil, par exemple. *Application d'un écran solaire* : En cas d'application d'un écran solaire environ une heure ès l'administration de Lenzetto, l'absorption après i administration de Lenzetto, l'ausorption d'destradiol peut diminuer de 10%. Sil les femmes utilisent un écran solaire 1 heure après avoir administré Lenzetto, cela peut réduire la quantité de Lenzetto absorbée par leur peau. *Femmes en surpoids et obèses*: Des données limitées indiquent que la vitesse et le degré d'absorption de Lenzetto peuvent être réduits chez les femmes en surpoids et obèses. Durant le traitement, il peut s'avérer ocessar d'ajuster la dose de Lenzetto. La modification de la dose doit être discutée avec le médecin. La population pédiatrique : Il n'y a pas d'utilisation justifiée de Lenzetto dans la population

à l'un des excipients. **EFFETS INDÉSIRABLES** Dans une étude randomisée, contrôlée contre placebo de 12 semaines sur Lenzetto menée auprès de 454 femmes, 80 à 90 % des femmes randomisées pour recevoir le médicament actif ont reçu au moins 70 jours de traitement et 75 à 85 % des femmes jours de tratement et / 5 a 50 % des temmes aradomisées pour recevoir un placébo ont reçu au moins 70 jours de traitement. Les événements indésirables les plus fréquents étaient la tension et la douleur mammaires qui ont été signalées par 26 (5,7 %) sujets et les céphalées qui ont été signalées par 11 (2 4 %) des sujets recevant Lenzetto. Les métrorquises et les negées évoltement des éffots de pour la comment des éffots de la consider des éfots de pour la consider des éfots de la consider des éfots de pour la consideration de la consideration des éfots de pour la consideration de la consideration de fots de la consideration de la consideration de la consideration de fots de la consideration de la consi par 11 (2,4 %) des sujetis recevant eteretion. Les métrorragies et les nausées, également des effets indésirables connus associés au traitement œstrogénique, ont été signalées par 8 (1,8 %) et 5 (1,1 %) des sujets, respectivement. L'incidence de ces événements indésirables n'a montré aucun lien

Tension mammaire, Décoloration mammaire, Écoulement mammaire, Polype cervical, Hyperplasie endométriale, Kyste ovarien, Vaginite, Augmentation du taux de gamma-glutamytransférase, Augmentation du taux de cholestérol sanguin, Augmentation ou taux de choiesterol sanglun, Crédème, Douleur au niveau des aisselles. Pare : Anxiété, Diminution de la libido, Augmentation de libido, Migraine, Intolérance aux lentilles de confact, Ballonnements, Vomissements, Hirsutisme, Acné, Spasmes musculaires, Dysménorrhée, Syndrome rappelant le syndrome prémenstruel, Augmentation du volume mammaire, Fatique. De plus, dans le ud violitie Hainfiliarie, Faugleu: De juis, dans le cadre de la surveillance après commercialisation, les événements indésirables suivants ont été signalés : Affections de la peau et du tissu sous-cutané : Alopécie, Chioasma, Décoloration de la peau. *Risque* de cancer du sein : Une augmentation 2 fois à 12 (Issu des taux d'incidence de référence dans les pays développés). Risque relatif est 1,2. Nombre de cas supplémentaires pour 1 000 utilisatrices de THS sur 5 ans (0 a 95 %) est 1 - 20 - 3. Traitement estro-progestatif, Plage d'âges de 50 à 65 années, Nombre de cas supplémentaires pour 1 000 retimens non utilisatrices de HTS sur 5 ans est de 9 à 12 (issu des taux d'inicience der défence dans les pays développés, Risque relatif est 1,7. Nombre de cas supplémentaires pour 1 000 utilisatrices de HTS sur 5 ans (1 à 95 %) est 6 (5-7). Étude WHI aux Etats-Unis - Risque additionel de cancer du sur Etats-Unis - Risque additionel de cancer du sur Etats-Unis - Risque additionel de cancer du Ins Sur 3 atis (u. 4 95 %) est o (p-/). Euber Whi aux Étals-Unis – Risque additionnel de cancer du sein sur 5 ans d'utilisation. CEE : œstrogènes conjugués équins; MPA: médroxyprogestérore. Traitement uniquement à base d'estrogène, Plage d'âges de 50 à 79 amées. Incidence pour 1 000 femmes dans le bras placebo sur 5 ans est 21.

PP 13,38 €

non-hystérectomisées. Le risque de cancer de l'endomètre est d'environ 5 cas pour 1 000 femmes non-hystérectomisées et n'utilisant pas de THS. Chez les femmes non-hystérectomisées , l'utilisant d'un THS uniquement à base d'estrogène n'est pas recommandée en raison de l'augmentation du circum de sease de l'extendate. Posa les études récommandées en raison de l'augmentation du circum de sease de l'extendate. Posa les études de recommandée en raison de l'augmentation du circum de sease de l'extendate. Posa les études de recommandées en raison de l'augmentation du l'estendate sease de l'extendate. Posa les études de recommandées en raison de l'augmentation du l'estendate sease de l'extendate. risque de cancer de l'endomètre Dans les études traitement uniquement à base d'œstrogène pendant tratement uniquement a oase d'estrogleire periora au minimum 12 jours par cycle, pemet de prévenir l'augmentation du risque. Dans l'étude MWS, l'utilisation pendant cinq ans d'un 1745 combiné (séquentiel ou continu) n'a pas augmenté le risque de cancer de l'endomètre (RR = 1,0 (0,8 à 1,2)). Cancer ovarien : L'utilisation d'un 1745 par controlandes soits que au me problimaiscon oestrogènes seuls ou par une combinaison oestrogeness seuls ou par une combinaison d'oestrogènes et de progestatifs à été associée à une légire augmentation du risque de cancer ovarien diagnostiqué. Une méta-analyes portant sur 52 études épidemiologiques a signalé un risque accru de cancer ovarien chez les flemmes prenant actuellement un TRS par rapport aux femmes n'en ayant jamais pris (RR 1.43, IC 95 % 1.31-1.56). Chez les femmes párées de 60 å de sans reporter un ayarti pilmas pris (Hr. 1-43, U. 95 % 1-3.1-xb). Chez les femmes agées de 50 à 54.31-xb). Chez les femmes agées de 50 à 54.31-xb). The Spendant cinq ans entraîne l'apparition d'un cas supplémentaire pour 2000 utilisatrices. Chez les femmes agées entre 50 à 54 ars qui ne prennent pas de 11%, un diagnostic de cancer ovariers sera posé chez environ 2 femmes sur 2000 sur une période de cinq ans. Risque de firormboembolie veinques la 11% sez associé à une auromentation de reinques la 11% sez associé à une auromentation de reinques la 11% sez associé à une auromentation de reinques la 11% sez associé à une auromentation de l'apparentation de l'apparentation de l'apparentation de propriet de l'apparentation de l'apparentation de propriet de l'apparentation de veineuse: Le THS est associé à une augmentation de 1.3 à 3 fois du risque relatif de survenue d'un 1,3 à 3 tois du risque relatir de survenue d'un accident tromboembolique veineux (TEV), c'est-à-dire, une thrombose veineuse profonde ou une embolie pulmonaire. La probabilité de survenue d'un tel événement est plus élevée au cours de la première année d'utilisation du THS. Études WH. Discus celéties pout fécules de la course de la première année d'utilisation du THS. Études WH. Risque additionnel d'accident thromboembolique veineux sur 5 ans de traitement. Oestrogène par verieux sur 3 ars de traitement. <u>Destrogerie par</u> vole orale uniquement (*Enube chez des fermmes hystárectomisées*). Plage d'âges de 50 à 79 années. Incidence pour 1 000 fermmes dans le bras placebo sur 5 ans est 7. Risque relatif et IC 95% est 1,2 (0,6-2,4). Mombre de cas supplémentaires pour 1 000 utilisatrices de THS (16: à 95%) est 1 (-3-10). OU utilisanticis de 11% u 8 9 % les 11 (-3-10). Titallement destro-poessatif par voie orale. Plage d'âges de 50 à 79 années. Incidence pour 1 000 femmes dans le bars placebo sur 5 ans est 4. Risque relatif et IC 95% est 2,3 (1,2-4,3). Nombre de cas supplémentaires pour 1 000 utilisatrices de THS IC à 95 % est 5 (1-13). Risque de maladie coronarienne Le risque de maladie coronarienne est laberagement aumenté dez les utilisations de TIVE. continamine. Le risque de minaciae continamine est legièrement augmenté chez les utilisationes de THS estro-progestatif au-delà de 60 ans. Risque d'accident vasculaire deribral sichemique: Le traitement estro-progestatif et le traitement uniquement à base d'estrogène sont associés à une augmentation d'15, fois du trajue relatif d'accident vasculaire déribral ischemique. Le risque d'accident vasculaire déribral ischemique. Le risque d'accident vasculaire deribral sichemique. d'accident vasculaire cérébral hémorragique n'est pas augmenté lors de l'utilisation d'un THS. Ce pas augmente fors de l'utilisation d'un IHS. Ce risque relatif ne dépend pas de l'âge ni de la durée du traitement, mais comme le risque de base est fortement dépendant de l'âge, le risque global d'accident vasculaire cérébral chez les femmes utilisant un THS augmente avec l'âge. Etudes WHI combinées – Risque additionnel d'accident produites de l'accident les femmes between termine la combinées – Risque additionnel d'accident produites de l'accident les femmes between termine l'accident produites de l'accident l'accident produites de l'accident produites de l'accident l'accident produites l'accident l'accident produites de l'accident l'accident produites l'accident l'accident de l'accident l'a comminess — histique adminiment à accident vasculaire cérébral's ur 5 ans de traitement. (Aucune distinction n' a été faite entre les accidents vasculaires cérébraux ischémiques et hémorragiques.) Plage d'âges de 50 à 59 années. Incidence pour 1 000 femmes dans le bras placebo sur 5 ans est 8. Risque relatif et (195% est 13. (1,1-1,6). Mombre de cas supplémentaires pour 1 100 utilisertices d'ITS eur 5 ano (12.6 SR & 10.4 c). (1) Fig. Nomine de ext. supplementaries, pour 1
Otto Utilisatives de THS sur 5 ns (1°C à 95 %) est 3
(1-5). Les effets indésirables suivants ont également été rapportés lors de l'administration d'un traitement œstrogénique et/ou progestait : angio-œdème, réactions anaphylacifoides anaphylacifoques, indésirables qui louises, dépression metalle, troubles de l'humeur, irritabilité, exacerbation de la chorée, exacerbation de l'épilepsie, démence (voir rubrique 4.4), exacerbation de l'asthme, ictère cholestatique



Le 1^{er} spray transdermique pour la ménopause

Traitement des symptômes de déficit

d'oestrogène chez les femmes ménopausées

GEDEON RICHTER

serving women since 1901

bras, entre le coude et le poignet, que l'on laisse sécher pendant environ 2 minutes. Les femmes secrite perdant envirori z minutes. Les reimmes doivent couvrir es tiet d'application avec un véterment si une autre personne est susceptible d'être en contact avec cette zone de la peau après que le spray alt séché. Le site d'application ne doit pas être lavé pendant 60 minutes. Ne pas laisser une autre personne toucher le lat d'application dans les 60 minutes suivant la vaporisation. Ne pas laisser les enfants autres en contert que la zone di sièsser les enfants autres en contert que la zone di sièsser les enfants autres en contert que la zone di particular. uais les ou minutes suivain la vajorisation), rie pas laisser les enfantes entrer en contact avec la zone du bras où Lenzetto a été vaporisé. Si un enfant entre en contact avec le partie du bras sur laquelle Lenzetto a été vaporisé, laver la peau de l'enfant avec du savon et de l'eau des que possible. Ne pas laisser les animaux d'omestiques lécher ou toucher le bras sur lequel Lenzetto a été vaporisé. Les petits animaus sont naficialièrement sensibles à animaux sont particulièrement sensibles à l'œstrogène contenu dans Lenzetto. Contacter un r destrogente contentu dans Letzento. Ornitacter un vétérinaire si un animal domestique montre des signes d'élargissement des mamelles/mamelons et/ ou de gonflement de la vulve, ou tout autre signe de maladie. Des études suggérent que par rapport à une application sur la surface interne de l'euret brace. L'ébocarties d'évettes le est identique. l'avant-bras, l'absorption d'œstradiol est identique pour une application de Lenzetto sur la peau de la pour une application de euretue sur la peau de la cuisse, mais inférieure pour une application sur la peau de l'abdomen. Température élevée de la peau L'effet d'une augmentation de la température ambiante sur Lenzetto a été étudié et aucune différence cliniquement pertinente au niveau du degré d'absorption de Lenzetton 1 à été observée. Toutefais Lenzetton l'a été dosservée. Toutefois, Lenzetto doit être utilisé avec précaution

Si la dose quotidienne prescrite est de deux ou trois vaporisations, celles-ci doivent être appliquées sur

des zones adjacentes qui ne se chevauchent pas (côte à côte) de 20 cm² sur la surface interne du

pédiatrique. CONTRE-INDICATIONS Cancer du sein

pediatique. Contra-trouval trust actional de sei connu du suspecté; Tumeurs malignes estrogéno-dépendantes (par ex., cancer de l'endomètre) connues ou suspectées; Hémoragie génitale non diagnostiquée; Hyperplasie endométraie non traite; Thromboembolie veineuse antérieure ou présente (thromboembolie veineuse profonde, embolie pulmonaire); Troubles thromboehbilimes connus forar ex. déficil en protéina thrombophiliques connus (par ex., déficit en protéine uromoponiques communitarios gar ex, celoric ne proteine C, protéine S ou antibrombine, voir la notice 'Mises en garde spéciales et précautions d'emploi'); Maladie thrombo-embolique artérielle active ou récente (par ex, angor, infanctus du myocarde); Maladie hépatique aigué, ou amécédent de maladie hépatique tant que les résultats des analyses de la fonction hépatique as cent par extensires pomarque. fonction hépatique ne sont pas redevenus normaux: Porphyrie: Hypersensibilité à la substance active ou

évident entre la dose et la réponse. Les événements indésirables rapportés à une fréquence inférieure à 10 % tout au long de cet essai sont présentés dessous. Les événements indésirables sont classés en fonction de la classe d'organes et de leur fréquence, selon la convention de fréquence du MedDRA : fréquent (≥ 1/100, < 1/10), peu fréquent (≥ 1/100, < 1/10), peu frequent (≥ 1/1000, < 1/1000). Fréquent : Céphalée, Douleur abdominale, Mausées, Eruption cutariés. Saignement dérin/Vaginal, notamment 'spotting', Augmentation du poids, Métromfauje, Diminution du poids, Prunt. Peu fréquent : Réaction d'hypersensibilité, Humeur dépressive, Insomnie, Étourdissements, Vertige, Troubles visuels, Palpitations, Hypertension, Diarrhée, Dysepssie, Erythème noueux, Urticaire, 10 % tout au long de cet essai sont présentés Diarrhée, Dyspepsie, Érythème noueux, Urticaire, Irritation cutanée, Myalgie, Douleur mammaire,

supérieure du risque de cancer du sein a été signalée chez les femmes suivant un traitement cestro-procestatif pendant plus de 5 ans. estro-progestant perioant plus de 5 ans. L'augmentation du risque chez les utilisatrices de traitement uniquement à base d'œstrogène est nettement plus faible que celui observé chez les utilisatrices de traitements œstro-progestatifs. Le niveau de risque est dépendant de la durée du traitement. Les doubles de laure end aces l'autre de la constitute de laure end aces l'autre de l'autre de la constitute de laure end aces l'autre de l'autre de la cert de la cert de la cert de l'autre end aces l'autre de l'autre de l'autre d'autre de l'autre end aces l'autre d'autre d'autre de l'autre end aces l'autre d'autre d'aut niveau de risque est dépendant de la durée du traitement. Les résultats du plus grand essai randomisé contrôlé contre placebo (étude WHI) et de la plus grandé étude épidémiologique (MMS) sont présentés ci après. Eude Million Momen (MMS) - Estimation du risque additionnel de cancer du sein sur 5 ans de traitement. <u>THS uniquement à base de 'estrogène</u>, Plage d'âges de 50 à 65 années, Nombre de cas supplémentaires pour 1 000. femmes non utilisatrices de THS sur 5 ans est de 9

Risque relatif et IC 95% est 0,8 (0,7 -1,0). Nombre insique l'eautr et le 39 et 20 (6) 7 - 1(7), nomue de cas supplièmentaires pour 1 000 utilisatrices de 11Ks sur 5 ans (10 à 95 %) est -4 (6-0). Etude Will chez les femmes hystifiectomisées, qui n'à pas montré d'augmentation du risque de cancer du sein. <u>Oestrogène CEE - progessatil acétate de (Icrisque l'analyse était limitée aux femmes n'ayant pas utilisé de 11Ks avant l'étude, aucume augmentation du risque au rours de 55 remières années de</u> risque au cours des 5 premières années de traitement n'a été observée : après 5 ans, le risque tratement in a ete disserver: agrees 5 ans, is erisque était plus éleire que chez les non utilisatinicas). Plage d'âges de 50 à 79 années. Incidence pour 1 0.00 femmes dans le bras placebo sur 5 ans est 17. Risque relatif et IC 95% est 1,2 (1,0-1,5). Nombre de cas supplémentaires pour 1 000 utilisatifices de THS sur 5 ans (IC à 95 %) est 1-4(0-9). Risque de recept de l'architect femmes informatiés. cancer de l'endomètre .Femmes ménopausées

augmentation de l'incidence de calculs biliaires pancréatite, extension des hémangiomes hépatiques, chloasma ou mélasma, pouvant persister après l'arrêt du médicament : érythème persister après l'arret du medicament ; eymème polymorphe, éruption hémorragique, perte des cheveux, arthralgies, galactorrhée, changements fibrolystiques du sein, augmentation de la taille des léomyomes utérins, modification dans la quantité de sécrétion du col de l'utérus, modifications au niveau d'un ectropion cervical, candidose vaginale hypocalcémie (affection préexistante). Déclaration rypucaceme (allection) preciosaries). Declaration des effets indésirables suspectés: la déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénifica/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via Belgique. Agence fédifézal des médicaments et des comités de santé défézale des médicaments et des comités de santé tout effet indésirable suspecté via Belgique, Agence fédérale das médicaments et des produits de santé, Division Vigilance, EUROSTATION II, Place Victor, Division Vigilance, EUROSTATION II, Place Victor, Horta, 40/40, B-1060 Bruxelles, Site internet: www.afings.be, e-mail: adversedrugreactions@ tagg-affings.be. Luxembourg: Direction de la Santé – Division de la Pharmacie et des Médicaments, Villa Chulyiny – Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Site internet. http://www.ms.public.Luff/activites/pharmacie-medicament/index.html. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ Gedeon Richter Pic. H-1103 Budapest Gyömrői út 19-21. Hongrie Numéro(s) d'Autorisation de Mise sur le Marché BE478426 date de Mise à Jour du Texte 05/2016 Sur prescription

manhaē

UN ACCOMPAGNEMENT PENDANT TOUTE LA PÉRIODE MÉNOPAUSIQUE.



Manhaé est une solution nutritionnelle. sans aucune source de phytœstrogènes, adaptée à toutes les femmes en période de pré-ménopause et ménopause.









UNE FORMULE UNIQUE:

- EPA et DHA : sont des acides gras polyinsaturés à longue chaîne de la famille des Oméga-3 et sont apportés par les Endophospholipides® et l'huile de poisson.
- Huile de bourrache : apporte du GLA
- Fer, vitamines B9 et E, bêta-carotène, zinc
- Flavonoïdes de Citrus (orange douce)

DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES:

- Étude multicentrique 2005 Biofortis Essai n° 3705
- Étude multicentrique 2007 Biofortis Essai n° 6807
- Étude clinique randomisée en double aveugle contre placebo 2009 *Proclaim - Essai n° 2413



1 capsule par jour à avaler au cours du repas principal

CNK: 2451-607 - Existe aussi en format 3 mois - CNK: 2896-462 - NUT/PL 347/147.

Complément alimentaire.



Manhaé préserve la féminité de chaque femme.

Cette annonce est strictement destinée aux professionnels de la santé.



Strengthen your organism